

UNIVERSITE DE CLERMONT-FERRAND BLAISE PASCAL
UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER ACTION CULTURELLE EN MILIEU EDUCATIF ET COLLECTIVITES LOCALES

Mémoire de stage Catherine PORTE

Land Art en Terminale Baccalauréat Professionnel Aménagement Paysager



Le Château d'Ombre où quelle haie pourrait occulter les monstres architecturaux que sont nos indispensables châteaux d'eau dans le paysage bocager ?

Responsable Pédagogique : Jean-Louis JAM

Promotion 2010-2011

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

I CONTEXTE DU PROJET : DU MASTER A L'EDUCATION SOCIO-CULTURELLE EN LYCEE AGRICOLE

I-1 Un Master choisi

I-2 L'enseignement agricole

I-2-1 L'organisation de l'enseignement agricole

I-2-2 Les cinq missions de l'enseignement agricole public

I-3 Le lycée agricole Charles Gilbert Tourret à Moulins dans l'Allier

I-4 L'éducation socio-culturelle, l'une des spécificités des établissements agricoles

I-4-1 Une convention Agri-Culture

I-4-2 Déclinaison de la convention Agri-Culture en régions

I-4-3 L'éducation socio-culturelle au lycée agricole de Moulins

II UN PROJET CULTUREL REGIONAL "DIT" FEDERATEUR

II-1 Le Projet Culturel Régional « dit » fédérateur

II-2 Remarques

III MISE EN ŒUVRE DU PROJET CULTUREL REGIONAL

III-1 Les déclinaisons locales

III-2 Un illustrateur « jeune » en résidence : Julien BILLAUDEAU

III-2-1 Principes d'une résidence d'artiste en milieu éducatif

III-2-2 L'artiste Julien BILLAUDEAU

III-3 Un projet artistique en Terminale Bac Pro Travaux Paysagers

III-3-1 Besoins et motivations des jeunes

III-3-2 Notions de groupe

III-3-3 Les élèves de Terminale Baccalauréat Professionnel Travaux Paysagers

III-3-4 L'illustration ?

III-3-5 Le champ artistique retenu : le Land Art

III-4 De la pellicule aux croquis, de l'inspiration à la conception

III-4-1 Une référence incontournable : Andy GOLDSWORTHY

III-4-2 Rencontres entre un artiste et un groupe d'élèves

III-4-3 Haie et bocage en termes de cadres et de lignes

III-5 Une semaine consacrée à la production artistique

III-6 Bilan et évaluation

III-6-1 Evaluation des élèves en CCF

III-6-2 Les productions par groupe

III-6-3 Bilan de la résidence

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les initiatrices du projet culturel régional, en particulier

- **Catherine HERITIER, Responsable du réseau Auvergne des enseignants d'éducation socio-culturelle de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt**
- **Agnès MONIER, Conseillère Education Artistique et Culturelle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles**

- **sans oublier la Maison des Architectes chargée de la coordination entre les partenaires, les intervenants et les établissements d'éducation**

Remerciements chaleureux aux artistes qui sont intervenus au lycée agricole de Moulins dans le cadre du projet

- **Julien BILLAUDEAU, illustrateur, dont les interventions au lycée agricole de Moulins ont été un moment porteur d'échanges de connaissances et d'expériences culturelles et artistiques avec les élèves**
- **Xavier ZIMMERMANN, photographe, pour son regard aiguisé et son zoom si particulier sur le paysage**
- **Les frères JANIN dont les projets architecturaux et paysagistes en milieu rural sont très innovants**

Merci à mes collègues pour leur soutien et leur réconfort

- **Gisèle LAMBLIN, Directrice Adjointe,**
- **David DUGAY, Enseignant en Aménagement Paysager,**
- **Christelle LERICHE et Jean-François DESIRE, Professeurs Documentalistes au Centre de Ressources**
- **et Morgane DEBRUS, ma collègue d'Education Socio-Culturelle**

Merci aux élèves de la classe de Terminale Baccalauréat Professionnel Travaux Paysagers de l'année 2011-2012

Et bien sûr, un grand merci aux enseignants et intervenants en Master Action Culturelle en Milieu Educatif et Collectivités Locales ainsi qu'à mes camarades de la promotion 2010-2011

INTRODUCTION

Une année universitaire pour prendre du recul, pour regarder derrière soi et devant soi, pour faire le point, pour chercher, évaluer, estimer, s'estimer. Une année entre parenthèses consacrée aux apprentissages et aux découvertes gratuites, juste pour le plaisir de se cultiver... Au bout de dix années d'enseignement en lycée agricole, choisi non par vocation mais par « un mieux que rien », et après mes expériences dans l'animation socio-culturelle puis finalement dans l'action culturelle pour laquelle j'éprouve encore de la nostalgie, il me fallait savoir à plus de 50 ans d'où je venais, où j'en étais, où je pouvais et/ou je voulais aller jusqu'à la fin de ma carrière.

Je n'ai pas vraiment librement choisi l'enseignement, je ne l'avais même jamais imaginé comme projet de vie professionnelle alors que je m'épanouissais dans les champs de l'action socio-culturelle. Pourtant, à un tournant de ma vie à devoir imaginer un avenir professionnel différent, j'ai repensé à ces enseignants-animateurs d'éducation socio-culturelle qui accompagnaient leurs élèves du lycée agricole à l'occasion des expositions que je programmais à la Maison de la Culture de Nevers et qui, visiblement, menaient un travail remarquable en matière d'éducation artistique. Imprégnée des fameuses méthodes actives des CEMEA expérimentées d'abord en colonies de vacances puis en maison de quartier, tout en préparant le DEFA en formation continue, forte de ma pratique théâtrale amateur et passionnelle au Centre socio-culturel Georges Brassens à Clermont-Ferrand qui m'amena à vivre l'expérience du festival d'Avignon, j'allais finalement devenir « prof » et recourir plus que je ne le croyais aux méthodes et pratiques du champ socio-culturel !

Mon parcours est fait d'accidents, de hasards mais surtout de valeurs, d'aspirations et de beaucoup de sensibilité, dans le bon et dans le mauvais sens du terme. J'ai su m'engager, ne jamais baisser les bras, me battre. Je suis devenue enseignante d'éducation socio-culturelle titulaire du Ministère de l'Agriculture à force de travail, d'études, de réflexions et de remises en cause, de rencontres aussi et de confrontations. Une licence des Sciences de l'Education à Bordeaux, puis des contrats de remplacement de ci de là, une maîtrise de l'Ingénierie de l'Information et de la Communication à Clermont-Ferrand et finalement le concours de PLPA en éducation socio-culturelle au bout de la deuxième tentative.

Pour rompre avec l'habitude et trouver un second souffle, j'ai voulu renouer avec les études en choisissant de suivre une formation universitaire qui ne soit pas « purement » théorique car je voulais croiser d'autres parcours, échanger, partager des expériences... Mon choix s'est alors porté sur un Master Pro mais qui ne m'éloigne ni du domaine éducatif ni du champ culturel. C'est ainsi que j'ai découvert à Clermont-Ferrand, dans mon pays d'origine, le Master « Action Culturelle en milieu éducatif et collectivités locales ». Il ne me restait plus qu'à prendre contact avec Monsieur JAM, le responsable pédagogique, obtenir la maîtrise en VAE que je n'avais pas achevée et m'inscrire dans le cadre de la formation continue alors même que j'avais pris soin en amont de solliciter un congé formation auprès de mon employeur, le Ministère de l'Agriculture.

Suivre un Master Pro implique d'accomplir un stage en entreprise considéré comme une étape essentielle du parcours de formation parce qu'il permet de se familiariser avec l'univers professionnel et de mettre en application ses connaissances. En formation continue, c'est au sein de l'institution pour laquelle vous travaillez que vous devez réaliser votre stage. Toutefois, entre ma demande de congé formation et l'issue de l'année universitaire, j'allais changer d'univers. Une mutation au lycée agricole du Bourbonnais à Moulins m'a permis de quitter la Haute Corrèze pour « revenir » en région Auvergne à laquelle je suis particulièrement attachée, même s'il faut bien admettre que l'Allier est très loin de « mon » Auvergne à moi, celle des montagnes et du Sancy... C'est donc dans un cadre nouveau que j'allais inscrire mon stage du Master dès la rentrée 2011-2012, une opportunité finalement qui devait m'aider à découvrir un nouveau territoire et à m'y insérer par le biais de l'action, d'autant plus que le réseau régional proposait un projet culturel dont le thème « PATRIMOINE RURAL, ARCHITECTURES ET PAYSAGES » devait participer à mon insertion dans ce nouveau contexte.

Autour de ce thème, j'allais bien sûr construire mes progressions pédagogiques mais aussi imaginer des animations pour le lycée, ouvertes le plus largement possible sur l'environnement proche et enfin et surtout travailler pour la première fois avec un artiste en résidence.

I CONTEXTE DU PROJET : DU MASTER A L'EDUCATION SOCIO-CULTURELLE EN LYCEE AGRICOLE

I-1 Un Master choisi

D'après le site de l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, « la spécialité professionnelle « Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales » du Master “ Cultures, Territoires, Patrimoines ” permet l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques requises pour gérer les actions de caractère culturel et éducatif non seulement dans le cadre du dispositif mis en place depuis trente ans par les ministères de l'Éducation et de la Culture, mais aussi dans celui de tout dispositif analogue. Cette spécialité, qui fait suite au D.E.S.S. “Médiation Éducation-Culture” créé en 1996, a pour vocation de maîtriser la mise en œuvre des différents dispositifs prévus pour favoriser les actions, les pratiques culturelles et notamment les enseignements artistiques dans le milieu éducatif au sens large du terme. »

C'était donc la formation qu'il me fallait pour acquérir et/ou confirmer des connaissances sur le fonctionnement des institutions et sur les possibilités de passerelles entre elles tant en termes financiers que déontologiques. Je pouvais enfin prendre le temps d'appréhender les implications sociologiques des politiques éducatives et culturelles qui ont ce défaut permanent d'être très mouvantes, et de suivre également les évolutions rapides des dispositifs qui régissent la médiation entre les institutions éducatives et culturelles. En plus d'apprendre en termes de répertoires et de publics, j'allais même pouvoir reprendre l'anglais et tenter de me perfectionner en informatique. Mais surtout, ce Master m'offrait la possibilité de rencontrer un grand nombre d'acteurs des institutions éducatives et culturelles nationales et locales mais aussi politiques.

Mon quotidien d'enseignante d'éducation socio-culturelle est un peu à part de ce qui se pratique dans l'éducation nationale, presque hors normes : déjà parce que le tiers de mon temps est réservé à des missions d'animation mais aussi parce que certains référentiels consacrent dans la majorité des classes les projets culturels et d'utilité sociale comme moyen d'apprentissages. A ce titre, il me faut trouver des partenaires, mutualiser des moyens, monter des dossiers de subvention pour mettre en œuvre des actions pédagogiques innovantes et des projets d'animation. Finalement, mon travail fait appel à des compétences professionnelles variées comme celles de la plupart des intervenants du Master, ainsi que des qualités relationnelles indispensables pour

accomplir mes missions telles qu'elles sont définies par mon ministère de tutelle, « l'Agriculture ».

I-2 L'enseignement agricole

C'est un système complet d'enseignement qui relève du Ministère en charge de l'Agriculture depuis la création de celui-ci en 1881. Il représente, par le nombre d'élèves, d'apprentis, d'étudiants et de stagiaires en formation continue, la deuxième communauté éducative en France. Ce système éducatif offre une variété de parcours de formation allant de la classe de 4^{ème} jusqu'aux diplômes d'ingénieurs, en passant par les CAP, BEP, BAC, BTS et LICENCES PROFESSIONNELLES. Tous les diplômes de l'enseignement agricole peuvent être préparés par voie scolaire, par apprentissage, en formation continue, à distance ainsi que par la validation des acquis de l'expérience. L'enseignement agricole public comporte à la fois un enseignement secondaire technique et un enseignement supérieur et comprend :

- 838 lycées agricoles
- 152 centres de formation pour apprentis
- 343 centres de formation professionnelle
- 19 établissements d'enseignement supérieur

I-2-1 L'organisation de l'enseignement agricole

A l'issue des dernières élections présidentielles, le Ministère de tutelle a été « rebaptisé » Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt. C'est la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (*la DGER*) qui exerce les compétences relatives à la formation scolaire initiale, par apprentissage et continue, à la recherche et au développement. Elle a la responsabilité des orientations pédagogiques et de l'activité éducatrice de tous les établissements, centres ou organismes de formation et d'enseignement supérieur et technique. Les établissements d'enseignement supérieur publics sont au nombre de 12. Depuis le 1er janvier 2007, le ministère chargé de l'agriculture a engagé une politique de regroupement d'écoles sous la forme de « Grand Etablissement » et au 1er janvier 2010, 6 d'entre eux sont nés suite à la fusion d'établissements.

Au niveau régional, la Direction Régionale de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt (*la DRAAF*) a en charge l'enseignement agricole public par l'intermédiaire de son Service Régional de la Formation et du Développement (*le SRFD*). Ce service est l'équivalent

du rectorat de l'Éducation nationale. Il est l'autorité académique pour l'enseignement agricole, par délégation. Son organisation comprend plusieurs services dont :

- le service des examens
- l'animation, l'expérimentation, l'agriculture durable
- la formation continue et l'apprentissage...

Au niveau local, les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (*les EPLEFPA, souvent appelés sous forme abrégée EPL*) regroupent le lycée ainsi que le CFA (*Centre de Formation d'Apprentis*), le CFPPA (*Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole*), l'exploitation agricole ou l'atelier technologique, le centre hippique, etc.

I-2-2 Les cinq missions de l'enseignement agricole public

Les établissements publics d'enseignement agricole sont chargés de remplir cinq missions de service public définies dans la loi de 1984, confirmées et étendues par la loi d'orientation agricole de 1999 :

- la formation initiale et continue
- le développement et l'expérimentation
- l'animation rurale et la coopération internationale
- l'insertion scolaire sociale et professionnelle
- le développement territorial

Un établissement d'enseignement agricole, au travers de ces missions, n'est pas seulement un lieu de formation, il est aussi un acteur du développement, fortement inséré dans son territoire. Pour remplir correctement chacune de ces missions, un établissement public dispose d'atouts spécifiques :

- la présence d'ingénieurs, de chercheurs et d'animateurs socio-culturels
- l'existence d'une exploitation agricole et d'un centre de ressources
- une pédagogie différente

La capacité d'innovation de l'enseignement agricole, sa richesse d'invention et d'expérimentation l'ont souvent positionné comme un "laboratoire de recherche avancée". Les rénovations pédagogiques dont il a été l'objet depuis le début des années 1980, qui ont profondément bouleversé les méthodes et les itinéraires pédagogiques, sont principalement les suivantes :

- un diplôme professionnel est fondé sur une analyse préalable des métiers auxquels il prépare. Les activités professionnelles des métiers visés sont décrites dans

leur contexte social, leurs définitions sont établies avec les partenaires professionnels dans le cadre d'une CPC (*Commission professionnelle consultative*).

- une organisation modulaire et pluridisciplinaire de la formation, définie en termes d'objectifs et de compétences : à un module correspond un objectif général et une ou plusieurs disciplines qui concourent, par leurs contenus et méthodes à atteindre cet objectif ; l'ensemble des objectifs se planifie dans un itinéraire pédagogique établi par l'équipe pédagogique pour les deux ans du cycle de formation.

- une diversification des voies d'accès aux diplômes : voie scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue, enseignement à distance, validation des acquis de l'expérience ou candidat libre.

- la prise en compte du contrôle en cours de formation (*CCF*) dans la délivrance des diplômes dont le poids peut aller de 1/3 à 1/2.

- l'existence dans chaque cursus de formation de périodes de stage en entreprise.

- une diversification des méthodes pédagogiques : travaux en petits groupes, situations concrètes de formation, travail personnel, soutien aux élèves en difficulté, intégration des stages dans la formation, évaluation formative et plus globalement pédagogie du contrat.

- un travail en équipes des formateurs et des équipes responsables et autonomes pour organiser les itinéraires de formation, les activités interdisciplinaires et les stages, adapter la formation aux réalités de l'environnement de l'établissement, se mobiliser sur les objectifs communs de la formation, se concerter avec les professionnels et en particulier les maîtres de stage.

- l'interdisciplinarité, l'éducation à la citoyenneté, les modalités d'évaluation sont quelques thèmes d'innovation largement diffusés dans la culture de l'enseignement agricole.

Bien, tout cela, c'est en théorie car dans la pratique tout n'est pas aussi idyllique, mais là n'est pas le propos de ce mémoire. Ce qui semble par contre intéressant, c'est de prendre en compte le contexte institutionnel qui régit le contexte local dans lequel se situe mon stage de Master, soit le lycée agricole Charles Gilbert Tourret sur la commune de Neuvy près de Moulins dans l'Allier, au cœur du Bourbonnais¹.

¹ Annexe n°1 Carte recto-verso du site du lycée agricole d'après Google

I-3 Le lycée agricole Charles Gilbert Tourret à Moulins dans l'Allier

En région Auvergne, environ une centaine d'établissements relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt dont 55 établissements publics. Onze d'entre-eux se trouvent dans l'Allier. Pourtant, si on ne tient pas compte des CFA, CFFPA et des exploitations agricoles, on ne trouve dans l'Allier que deux lycées indépendants mais très liés :

- le Lycée Professionnel Agricole (*LPA*) de Durdats-Larequille (*près de Montluçon*)

- et le LEGTA (*Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole*) Charles Gilbert Tourret à Moulins. Depuis la fusion, le LPA de Lapalisse dépend aujourd'hui de l'EPELFPA du Bourbonnais.

L'EPELFPA du Bourbonnais comprend donc :

- le LEGTA Charles Gilbert Tourret créé le 1^{er} janvier 1969, établissement de formation initiale scolaire situé à Neuvy près de Moulins

- le LPA de Lapalisse

- le CFA : celui de Moulins forme des apprentis dans 4 domaines : l'agriculture, l'horticulture, les travaux paysagers, le service à la personne. Salarié dans une entreprise, l'apprenti alterne périodes en entreprise encadrées par un maître d'apprentissage et semaines au CFA où il acquiert des connaissances techniques et pratiques,

- le CFPPA pour la formation continue (*Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole*) qui offre des formations qualifiantes (*acquisition de compétences ou de connaissances*), des formations certifiantes (*obtention d'un diplôme*), des formations "sur mesure" (*individualisée ou construite spécifiquement*) et l'accompagnement VAE dans des domaines de compétences divers: agriculture, horticulture, environnement, aménagement paysager, machinisme.

- et l'exploitation agricole.

Le LEGTA propose des filières professionnelles et technologiques de la 4^{ème} au BTSA (*Brevet de Technicien Supérieur Agricole*) et à la Licence Professionnelle avec des diplômes qui vont du niveau V au niveau II.

Ses domaines d'activités répondent aux besoins de formation du territoire et aux évolutions sociétales de l'emploi : installation agricole, qualité sanitaire, élevage et sécurité alimentaire, développement local et agriculture durable, protection de

l'environnement, gestion et aménagement des espaces naturels, travaux paysagers, services en espace rural, ...

Il comprend environ :

- 17 classes de la 4ème au BTSA soit 400 élèves et étudiants... en formation initiale
- une licence professionnelle ouverte en 2008 avec l'IUT de Moulins avec 26 étudiants en 2011-2012
- 150 internes
- 50 enseignants
- 35 personnels ATOSS et 1 infirmière
- 8 surveillants et 3 Maitres au Pair
- 3 salariés sur l'exploitation agricole
- 8 personnels de Direction dont des CPE
- une exploitation agricole et pédagogique support de la formation
- des installations modernes (*un Centre de Ressources, 2 salles informatique, 1 amphithéâtre, des équipements sportifs, 1 atelier d'agroéquipements et 1 pôle de laboratoires*).

I-4 L'éducation socio-culturelle, l'une des spécificités des établissements agricoles

L'éducation socio-culturelle (*l'ESC*) est une particularité de l'enseignement agricole en France. C'est dans le contexte des lois de modernisation agricole (1962) que le dispositif d'éducation socioculturelle – un centre socioculturel, un animateur socioculturel, une association sportive et culturelle – est mis en place pour participer à cette « ouverture sur le monde et sur la vie » que devait provoquer l'enseignement technique agricole pour une population restée encore à l'écart du progrès et souffrant d'un « handicap culturel ». Pour comprendre l'origine de cette création originale qu'est l'ESC, sans doute que, comme nous l'avons vu en Master lors des cours de Madame Claude Grimmer sur la généalogie du système éducatif français et le poids des traditions, la question de l'éducation artistique et culturelle se posait comme étant l'affaire de l'école autant que de la famille encore plus dès lors que nous sommes en milieu rural ? « L'idée d'instaurer des cours de dessin et de chant date de vers 1885 avec l'école de Jules Ferry (*début XXe*). On part de l'idée que l'enfant doit échapper à son milieu, à la reproduction de son environnement social. Il s'agit d'apporter à tous un regard hors cadre familial car

on considère que les gens aisés ont une vision trop classique de l'art. C'est à l'école d'apporter une connaissance plus moderne qui passe par une réflexion sur les œuvres et qui participe de ce fait à la culture générale et à la pratique. Notons que l'idée de partager est un fond commun.

Pour l'éducation artistique, on a de nombreux partenaires avec visites de musées, introduction d'artistes à l'école, avec l'apparition de médiation culturelle car chacun reste à sa place : l'artiste, le musée, l'enseignant. C'est le rôle des services éducatifs, les premiers sont apparus aux USA au Metropolitan à New York.

En 1968, l'éducation artistique est remise en cause. L'art peut-il être une matière ? Les cours à l'école sont accusés de conditionnement au Beau et de ne pas être dans la créativité. Bref l'art n'est pas une discipline comme les autres. Une commission est créée pour revaloriser la créativité. C'est une période de rupture.

En 2000, arrive le plan quinquennal qui s'inscrit dans la lutte des inégalités sociales où l'art peut faire sortir les enfants des milieux défavorisés. Philippe JOUTARD, le concepteur, veut introduire l'art partout avec des regards croisés. L'art est considéré comme un moyen (*de Guernica à l'histoire, de l'abbaye de Conques à l'architecture, l'histoire religieuse, l'art contemporain...*)

Il y a beaucoup d'argent, on crée les classes à PAC, les filières artistiques. Au cœur du plan, les artistes rentrent à l'école et c'est une révolution pour l'enseignant qui travaille en inter-disciplinarité (*cf. : la parade des vaches en 2000 à New-York*). »²

Dans les établissements agricoles, où le régime d'internat s'imposait pour une majorité d'élèves, les associations sportives et culturelles avaient pour mission de « mettre en avant la personnalité des élèves et la dynamique du corps social auquel ils appartiennent » (*Edgard Pisani, alors Ministre de l'Agriculture*). Le professeur d'éducation socioculturelle de l'époque était donc un animateur et tenait une place exemplaire.

Cette matière intervient dans trois domaines éducatifs :

- l'éducation à la communication humaine, à l'autonomie et à la coopération
- l'éducation à l'environnement socioculturel
- l'éducation artistique

Elle utilise le plus souvent des méthodes actives, notamment la pédagogie par projet³.

² Extrait cours de Claude GRIMMER

³ Annexe n°2 « Les contributions à la notion de projet en pédagogie » site Internet www.reunion.iufm.fr

Particularité de ce métier, les professeurs d'ESC doivent assurer un tiers de leur temps en animation (*accompagnement de l'association des élèves, animation de clubs, organisation de sorties, de spectacles, actions avec le territoire...*).

I-4-1 Une convention Alimentation-Agri-Culture⁴

La convention "Alimentation, Agri-Culture" a été signée le 23 septembre 2011 entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (*à l'époque, c'était sa nomination*) et le Ministère de la Culture et de la Communication scellant ainsi leur ambition commune : valoriser et transmettre le patrimoine gastronomique français, ses traditions culinaires, ses métiers et savoir-faire aux jeunes générations, et promouvoir l'innovation et la créativité afin que ce patrimoine vivant continue de se développer et de s'enrichir. Elle réaffirme également l'importance de l'éducation et des pratiques artistiques et culturelles vers les publics jeunes et adultes en milieu rural.

I-4-2 Déclinaison de la convention Agri-Culture en régions

Dès lors, il appartient aux enseignants d'éducation socio-culturelle de développer des actions qui s'inscrivent dans ce cadre conventionné qui leur garantit d'ailleurs des moyens financiers ainsi qu'une certaine reconnaissance institutionnelle. On trouve dans presque toutes les régions un réseau régional de l'éducation socio-culturelle coordonné par un collègue animateur qui s'attache à harmoniser les projets et leur donner une vraie cohérence régionale. Aujourd'hui, il n'est plus concevable que chaque enseignant d'ESC ait directement affaire à la DRAC et aux autres partenaires pour présenter un projet qui n'aurait pas de pertinence avec le territoire sur lequel il est proposé. C'est donc au réseau de conférer une véritable unité régionale tout en assurant une qualité évènementielle au projet ! Les enseignants d'ESC se réunissent pour déterminer un thème commun, sa durée, pour décider des objectifs d'animation du grand territoire et élaborer ensemble les modalités d'exécution des projets culturels. En Auvergne, ce réseau est animé par Madame Catherine HERITIER qui a son bureau au siège du SRFD Auvergne à Lempdes- Marmilhat.

⁴ Annexe n°3 La Convention Alimentation-Agri-Culture

I-4-3 L'éducation socio-culturelle au lycée agricole de Moulins

De par les filières de formation proposées au lycée agricole de Moulins, la place de l'éducation socio-culturelle est relativement limitée. En effet, certaines d'entre-elles sont plus chronophages que d'autres comme le Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune où les élèves ont en moyenne 2h50 de cours par semaine, souvent 3h lorsqu'on prend en compte les Enseignements Internes à l'Etablissement (*ces modules EIE représentent 120h/année qui sont affectées selon les choix pédagogiques des établissements*), les stages collectifs et autres modules spécifiques alors que les référentiels des Bac Pro Production Animale et Bac Pro Travaux Paysagers auquel nous préparons les élèves à Moulins ne proposent qu'1h50 hebdomadaires.

Par contre, le BTS Services en Espace Rural (*aujourd'hui devenu DATR, soit Développement, Animation des Territoires Ruraux*) représente à lui seul environ 10h d'ESC hebdomadaire, soit un poste entier pour la 1^{ère} et la 2^{ème} année du cycle ! C'est un collègue titulaire qui entame sa 7^{ème} année à Moulins qui travaille exclusivement en BTS (*exclusivité que je regrette d'ailleurs mais qui là n'est pas le propos de ce rapport de stage !*).

A Moulins donc, c'est seulement 3 « temps pleins » d'éducation socio-culturelle qui interviennent dans toutes les filières de formation. Outre mon collègue titulaire de la même promotion que moi, le Ministère a proposé le dernier poste à une enseignante stagiaire qui venait d'obtenir le concours externe, qui donc n'avait jamais enseigné. L'Inspection m'a demandé d'être sa tutrice, proposition que j'ai finalement acceptée malgré la charge de travail. Comme pour le projet culturel, c'était à la fois une expérience nouvelle mais aussi une opportunité intéressante que de ne pas être seule à devoir découvrir un territoire et défricher le terrain de l'ESC laissé quelque peu en jachère. En effet, le turn-over régulier des contractuels n'a pas permis d'installer durablement l'éducation socio-culturelle dans l'établissement et elle n'a que peu d'aura auprès des équipes de direction et des collègues, moins encore au niveau des élèves. Nous avons donc « du travail sur la planche ! »

II UN PROJET CULTUREL REGIONAL “DIT” FEDERATEUR

Concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif en lycée agricole dans le cadre de l'éducation socio-culturelle relève de plusieurs contraintes dont celle exposée plus haut relative au réseau régional, mais peut s'appréhender à partir d'atouts comme par exemple ceux liés au territoire sur lequel il s'inscrit.

Pour l'année 2011-2012, le réseau régional ESC Auvergne a proposé aux établissements de travailler autour d'un même thème « dit » fédérateur : « PATRIMOINE RURAL, ARCHITECTURES ET PAYSAGES ». La DRAAF et la DRAC ont initié cet appel à projet auquel les lycées agricoles du Bourbonnais ont répondu favorablement et en ont confié la coordination à la Maison de l'Architecture Auvergne (*la ma'A*) à Clermont-Ferrand.

II-1 Le Projet Culturel Régional « dit » fédérateur

« Trop souvent le mot architecture n'évoque que les grands monuments des civilisations passées. Mais l'architecture est aussi toute une manière d'habiter la terre. Les édifices sont architectures, comme les sentiers ou les jardins », Françoise VERY, architecte.

La Maison de l'architecture Auvergne coordonne le projet de dynamique de développement des territoires ruraux sur la thématique "Patrimoine rural, architectures et paysages" par la mise en place avec des partenaires culturels d'actions de sensibilisation et d'animations dans six établissements publics d'enseignement agricole de la région Auvergne durant l'année scolaire 2011-2012. La DRAAF Auvergne, en lien avec la DRAC Auvergne, souhaitant conforter une politique régionale d'accompagnement culturel à destination des établissements et des territoires par la mise en œuvre de Projets d'Animation et de Développement Culturel (*PADC*⁵) dans les EPL de la Région Auvergne, ont accompagné la construction de ce projet.

⁵ Annexe n°4 Un Projet d'Animation et de Développement Culturel (PADC)

Le projet s'articule autour de deux volets :

- Un volet pédagogique à destination des élèves et d'équipes pédagogiques pluridisciplinaires pour sensibiliser les jeunes au patrimoine rural, à l'architecture et aux paysages en s'interrogeant sur le milieu rural, l'habitat, l'environnement et les paysages qui le composent et appréhender l'importance de la responsabilité individuelle et collective dans le cadre de l'occupation des milieux naturels et aménagés.

- Un volet animation territoriale visant à inviter la population locale et les acteurs de développement du territoire à regarder les paysages agricoles d'aujourd'hui, réfléchir collectivement sur leurs perspectives et enjeux, et mobiliser les acteurs et partenaires locaux.

Principaux objectifs :

- Favoriser la prise de conscience collective liée aux problématiques du patrimoine

- Proposer aux populations, notamment aux jeunes, de développer leurs connaissances et d'acquérir un esprit critique sur l'architecture, le paysage rural et le cadre de vie

- Sensibiliser les populations rurales à une démarche intégrée de développement durable.

- Favoriser le lien avec les artistes et l'installation de résidences notamment dans le domaine de la lecture et l'écriture du paysage et du bâti.

Valorisation :

Ces manifestations seront l'occasion d'associer les producteurs locaux, leur donnant aussi une dimension « produits du terroir et patrimoine culinaire » par la dégustation de produits du terroir dans chaque lieu d'accueil. Une campagne de sensibilisation est également prévue lors du Sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne en novembre 2012 par l'édition d'une plaquette.

Les structures d'accueil :

- EPLEFPA du Bourbonnais (*site de Moulins*)
- EPLEFPA de Montluçon-Larequille
- LPA de Saint Flour
- LPA de Rochefort-Montagne
- EPLEFPA des Combrailles (*site de Pontaumur*)
- EPLEFPA d'Yssingeaux...

L'AXE PÉDAGOGIQUE

a) Les « parcours perceptifs »

Partenaire culturel : Maison de l'Architecture Auvergne.

L'architecture transforme la nature pour les besoins de l'homme. En milieu rural, elle prend la forme de bâtiments (*habitat, bâtiments agricoles, équipements,...*), d'ensemble de bâtiments (*villages, hameaux, exploitations,...*) mais aussi d'aménagements (*parcellaires, murets, haies,...*) et s'inscrit dans un paysage multiple à forte identité. La transversalité intrinsèque à l'architecture permet une approche sensible et pluridisciplinaire d'un territoire, associant créativité, expériences sensorielles, connaissances scientifiques et techniques. Une occasion de « re-visiter » un lieu déjà connu avec un angle de vue nouveau ! La sensibilisation des jeunes au patrimoine rural, à l'architecture et aux paysages au travers de parcours perceptifs permet d'acquérir une connaissance et un langage commun, en posant un regard curieux pour accéder à une meilleure compréhension de son cadre de vie. Durant l'année scolaire, en collaboration avec l'équipe pédagogique, l'architecte animera trois séances pédagogiques d'une demi-journée. Il servira de guide aux élèves en enrichissant le parcours de ses connaissances générales et spécifique au lieu, en leur donnant les clés de lecture pour les aider à retranscrire leur propre perception. A partir des éléments recueillis, les élèves réalisent un photo-montage, un carnet de voyage, des maquettes, etc., permettant de matérialiser « leur parcours » et de faire partager leur expérience à d'autres acteurs du territoire.

Formation « parcours perceptif » d'une journée (6h00)

Lieu : dans les établissements d'enseignement agricole

Contenu : la ma'A propose un module interactif destiné aux équipes pédagogiques afin de se familiariser avec les notions fondamentales de l'architecture : relation bâtiment/fonction, diversités culturelles du bâtiment agricole, notions environnementales et d'intégration dans le site, poétique du lieu, problématiques de l'architecture contemporaine en milieu rural. Rencontre avec l'architecte intervenant, initiation expérimentation et échanges. Exercice pratique : appréhender l'architecture et le paysage par une approche sensible; un parcours perceptif est expérimenté par l'équipe enseignante. Préparation du parcours perceptif en relation avec le site.

b) Médiation culturelle autour d'une exposition

Partenaire culturel : Fond Régional d'Art Contemporain Auvergne (*FRAC*)

Dans un effort de sensibilisation à l'art de notre époque une sélection de photographies de Xavier Zimmermann sera présentée dans chaque EPL permettant ainsi aux élèves un accès plus immédiat à des œuvres réalisées par un artiste de renommée internationale. Parallèlement à l'exposition de ses photographies choisies dans les séries « Paysages ordinaires », « Paysages français » et « Shadows », l'artiste sera présent dans chaque EPL pendant une journée en compagnie des apprenants pour parcourir avec eux son expérience artistique et faire partager son regard et l'interprétation qu'il fait du paysage. L'artiste proposera dans chaque EPL des interventions différentes. Ces interventions consisteront en une sortie en extérieur avec les élèves de façon à suivre tout le processus de création engagé dans son travail.

c) Résidences d'artistes : accueil d'artistes « Auteurs-Illustrateurs »

Partenaire culturel : Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne.

Les résidences d'artiste en milieu scolaire permettent d'accompagner des projets éducatifs d'une grande diversité tout en laissant la disponibilité nécessaire à un travail artistique personnel pour les auteurs. Les bilans dressés à l'issue de résidences de plasticiens, photographes en lycées qui se sont déroulées ces dernières années en région Auvergne ont montré que les moments privilégiés d'échanges avec les artistes ont permis une réelle sensibilisation à la création contemporaine. Le projet fédérateur régional prendra appui sur 2 résidences d'artistes auteurs-illustrateurs organisées dans l'Allier et le Puy de Dôme, s'appuyant sur la thématique du bocage au service de l'architecture et des jardins contemporains dans L'EPL du Bourbonnais avec Julien BILLAUDEAU, le petit patrimoine local lié à l'eau (*fontaines, puits, abreuvoirs, ponts...*) dans l'EPL de Rochefort-Montagne avec Marion JANIN. La durée totale d'une résidence est de 8 semaines, organisée, en fonction du projet, en un séjour continu ou en plusieurs séjours répartis sur l'année. La résidence n'est pas une résidence de production ; elle est conçue pour offrir aux auteurs un temps et un espace de recherche, associés à une sensibilisation du public scolaire. Au cours de la résidence la création contemporaine devient ainsi, pour certains élèves, vecteur de plaisir, de développement personnel en faisant appel à leur participation créative. Les résidences rapprochent les scolaires des créateurs s'attachant à un travail d'élargissement des publics. Elles offrent à des créateurs la possibilité d'expérimenter un mode nouveau de relation à leurs publics potentiels au sein même du processus de création. Cette sensibilisation repose

sur le contact prolongé entre les classes et l'auteur ; la résidence est certainement le moyen de rendre présente la création au plus près des élèves, de les concerner dans la durée, de leur faire appréhender les différentes étapes d'une démarche artistique en cours et le sens des œuvres abordées en lien avec la société qui les porte.

- *le travail de recherche et de création* fait l'objet d'un projet conçu conjointement entre l'artiste et le lieu qui l'accueille s'appuyant sur le territoire environnant ; il n'implique pas la production, in fine, d'une œuvre, mais laisse l'auteur/illustrateur libre de sa démarche ; il lui est demandé de présenter les résultats de son travail de recherche sous forme de conférence en fin de résidence ou de rencontre publique, site web...

- *la sensibilisation des publics* : chaque résidence comprend pour l'auteur/illustrateur une implication pédagogique auprès des lycéens, dans le cadre du projet fédérateur. Le résident peut être ainsi associé à des projets de type ateliers, classes culturelles, projets d'établissement, stages... Le nombre de projets accompagnés est défini en fonction de la résidence et de l'environnement pédagogique ; le contenu des projets résulte de la rencontre entre le travail de recherche de l'auteur en résidence, le projet de(s) l'équipe(s) pédagogique(s) partenaire(s) et le projet fédérateur. La présence de l'artiste auprès des élèves représente environ 1/3 du temps de la résidence

L'AXE ANIMATION TERRITORIALE

a) Conférence de l'agence FABRIQUES : Une soirée « conférence débat animée par l'agence FABRIQUES Architectures Paysages, Pierre et Rémi JANIN.

Avec Fabriques, l'architecture est sur le pré. L'agence Fabriques Architectures Paysages est spécialisée sur les problématiques liées à l'agriculture, à l'étude de ses formes actuelles et récentes et plus précisément sur l'implication contemporaine de l'agriculture dans les systèmes urbains. Elle s'oriente également sur les problématiques liées à l'espace rural. Un sujet éminemment d'actualité. D'une lecture de l'implication agricole naît une approche originale de l'architecture agraire. Pour en savoir plus : <http://www.fabriques-ap.net>. FABRIQUES Architectures Paysages est lauréat 2009-2010 des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP) distingués par le Ministère de la Culture.

b) Projection de film suivi d'un débat public « Portraits d'ares, la terre est amoureuse ».

Film documentaire composé d'une série de portraits d'acteurs de territoires porteurs d'initiatives innovantes dans plusieurs départements français (*Lot, Doubs, Essonne, Manche, Gard...*) qui à travers leur dynamique économique, nous interrogent sur l'évolution des paysages et la limite entre l'urbain et le rural. Invitant le public, les élus et les professionnels à s'interroger sur les mutations engagées par le monde agricole et sa participation au développement durable des territoires, le film sera suivi d'un débat public animé par un représentant du CAUE : Quelles agricultures et quels paysages demain? Film réalisé par la FNCAUE, le CAUE 77 et le CAUE 78 pour une projection lors du colloque national "Agricultures & Paysages, Paradoxes et dynamiques " du 15 mai 2009

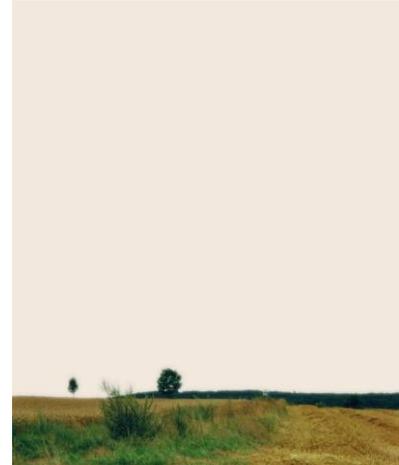
c) Exposition Xavier ZIMMERMANN, Photographe.

Partenaire culturel : Fond Régional d'Art Contemporain Auvergne (*FRAC*).

Installée pendant trois semaines dans chaque EPL, l'exposition présentera deux séries de six reproductions photographiques de qualité (*au format original des œuvres : 120x150 cm*) sur vinyle permettant ainsi leur accrochage dans des lieux « moins sécurisés » que pour des originaux (*y compris en extérieur*). A travers ses œuvres, Xavier Zimmermann poursuit un travail de recherche axé sur le paysage, engagé depuis une quinzaine d'années. Assimilant volontiers sa pratique à celle d'un peintre, il construit mentalement ses images avant de les réaliser selon des protocoles très précis. Un double mouvement est toujours à l'œuvre dans ses photographies pour désigner, par-delà le représenté, le champ immense de ce qui n'est pas visible. La représentation du paysage est naturellement partielle, fragmentaire voire morcelée. Par son travail, Xavier Zimmermann contribue à améliorer la lecture du paysage sans cesse en mouvement, en explorant les relations entre paysage et photographie. Par le biais de la photographie et depuis peu la vidéo, l'installation et la sculpture, il s'intéresse particulièrement à la perception de notre regard dans notre environnement. Médiation culturelle à destination de la population locale le jour de son vernissage dans chaque lieu recevant cette exposition, la chargée des publics du FRAC Auvergne présentera le FRAC et ses missions ainsi que le travail de Xavier Zimmermann.



Série Paysages Ordinaires - 2006 - 120 x 150 cm Série Paysages Français - 2004 - 120 x 150 cm Série Shadows - 2010 - 120 x 150 cm »



*Vernissage de l'exposition de Xavier Zimmermann
le 5 janvier 2012 Lycée Agricole Moulins*

L'appel à projet de la DRAAF-DRAC a interpellé favorablement le lycée agricole de Moulins qui l'a inscrit dans son projet pédagogique de l'année 2011-2012 et c'est la Directrice Adjointe, chargée de la pédagogie, Madame Gisèle Lamblin, et un enseignant d'Aménagement Paysager, David Dugay, qui ont fait acte de candidature lors d'une réunion de coordination régionale fin juin 2011.

A mon arrivée dans l'établissement, le projet m'a été présenté relativement à la classe à projet artistique qui m'avait été confiée pour l'année scolaire. J'ai donc intégré dans mes progressions pédagogiques certains des axes de ce projet en fonction de mes classes. Ainsi, l'intervention de l'artiste photographe Xavier Zimmermann en Seconde Professionnelle de la filière Nature, Jardin, Paysage et Forêt (*NJPF*) et l'accueil de l'illustrateur en résidence en Terminale Baccalauréat Professionnel Travaux Paysagers se sont insérés tout naturellement dans cette démarche. J'ai également immédiatement

appréhendé ce projet comme sujet de mon stage dans le cadre de mon Master. Sans perdre de temps, je l'ai annoncé à Madame la Provisoire-Adjointe qui, en qualité de coordinatrice du projet culturel sur le lycée de Moulins en a tenu informé Monsieur le Directeur.

II-2 Remarques

Avant même d'aller plus loin, et afin d'être totalement honnête quant aux conditions de mon arrivée (*de mon retour*) en région Auvergne, je dois expliquer pourquoi j'écris projet « DIT » fédérateur ! En effet, ce projet présenté par Madame Héritier du SRFD comme fédérateur n'a pas été accueilli majoritairement comme tel.

Sans doute d'abord parce que contrairement au fonctionnement habituel tel que je l'ai exposé précédemment, il s'agit d'un appel à projets venu d'en haut, sans concertation préalable. Ainsi, tout projet « parachuté » est chez nous plutôt immédiatement mal perçu, incompris, voire d'emblée rejeté. Il était d'autant plus voué à l'échec qu'il s'agissait d'un projet précédemment expérimenté à l'éducation nationale sans avoir provoqué un véritable engouement !

Ensuite, parce qu'il est clair que le prestataire qu'est la maison de l'Architecture méconnaît l'enseignement agricole et plus spécifiquement l'éducation socio-culturelle. En effet, la partie « Parcours Perceptifs » que devaient conduire des architectes a été perçue comme une provocation tant la lecture de paysage est une pratique maîtrisée par les enseignants d'ESC. Ainsi, les collègues ont interpellé la responsable du réseau sur la pertinence d'engager et donc de rémunérer des intervenants extérieurs sur des pratiques dont ils ont l'expérience et ils ont surtout regretté que, sous prétexte de projet fédérateur, son financement empêchait d'autres projets que çà et là certains d'entre-eux voulaient mettre en œuvre dans leurs établissements respectifs et pour lesquels on leur refusait les moyens C'est pourquoi personne ne peut appeler ce projet fédérateur et que finalement, je lui préfère la nomination de projet culturel régional.

Certains établissements dont Moulins où je venais d'être nommée ont fait montre d'intérêt pour ce projet et l'ont décliné en fonction du territoire d'implantation et de leurs classes. Ainsi, j'ai pris en route ce projet tout en respectant les réserves de mes collègues, esprit de corps oblige. En fait, j'ai apprécié de disposer d'un « produit clé en main » dans lequel je pensais n'avoir plus qu'à trouver ma place, du moins le croyais-je à travers la présentation qui m'en avait été oralement faite. Mais ce fut une toute autre

histoire à laquelle j'ai été confrontée ! En effet, bien que l'établissement ait fait preuve d'engagement dans une action culturelle, et qu'ainsi il me semblait que j'arrivais sur une note plutôt positive, il m'a fallu dès la rentrée m'imprégner du projet et surtout, sans avoir de maîtrise sur l'ensemble du projet, lui trouver une déclinaison locale pertinente tout en découvrant un nouveau territoire. Je rappelle que je n'avais ni relationnel institutionnel, ni connaissances personnelles dans le milieu artistique au plan local sur qui m'appuyer, et il n'était pas facile de trouver des compromis avec un collègue d'Aménagement Paysager visiblement débordé et pour qui la méthodologie du projet n'est pas le domaine de prédilection !

Toutefois, je me suis impliquée positivement car j'étais plutôt agréablement surprise qu'un lycée en milieu rural s'inscrive enfin dans un projet culturel d'envergure, aux partenariats multiples et variés qui touchaient divers domaines, artistiques y compris, avec des interventions « live » ! Il ne faut pas croire en effet que, bien que propre et spécifique au Ministère de l'Agriculture, sa fierté face à l'éducation nationale, l'éducation socio-culturelle soit une priorité dans les établissements agricoles ! Souvent, je l'ai vécue à peine soutenue, tout juste supportée ! Bref, à Moulins, il me restait tout à faire... sauf la coordination du projet sur l'établissement qui a été conservée par la Directrice Adjointe sans doute du fait qu'elle ne me connaissait pas et qu'elle craignait peut-être que je ne sois pas à la hauteur !

III MISE EN ŒUVRE DU PROJET CULTUREL REGIONAL

III-1 Les déclinaisons locales

Parmi les établissements agricoles publics de la région Auvergne, le lycée de Moulins et le lycée de Durdar-Larequille se sont engagés ensemble dans le processus avant mon arrivée. Finalement, ils choisirent de travailler sur un thème commun, la haie bocagère, et de se partager la résidence d'artiste. Initialement, le projet de Moulins n'avait que peu de teneur culturelle et rien d'artistique. Bien qu'incluant une dimension pluridisciplinaire où chaque enseignant (*éducation socioculturelle, aménagement paysager, sciences et vie de la terre, agronomie et documentalistes*) pouvait enrichir le projet d'apports respectifs, les objectifs consistaient alors à :

- proposer aux populations et notamment aux jeunes d'acquérir un point de vue sur l'architecture, l'urbanisme et le cadre de vie
- sensibiliser les jeunes au patrimoine rural à travers des parcours perceptifs
- appréhender l'importance de la responsabilité individuelle et collective dans le cadre de l'occupation des milieux naturels et aménagés.

Il était prévu de réaliser des haies pour pallier aux modes d'habitat en lotissement où les modèles de jardins proposés par les jardinerie ne tiennent pas compte des identités territoriales. Le but était de montrer que la haie, au-delà son intérêt environnemental, contribue à la valorisation du patrimoine bâti en participant à l'intégration des constructions contemporaines dans le grand paysage. C'est ce confortement de l'identité territoriale qui fait la qualité du grand paysage. Dans l'Allier, l'objectif était de réintroduire le bocage comme identité territoriale de façon à éviter la banalisation du territoire. En effet, le paysage de bocage se trouve remis en question avec une intensité nouvelle depuis peu de temps à cause d'une part de l'acculturation de la population agricole qui ne le perçoit plus comme une richesse mais comme une contrainte économique et d'autre-part au mode de développement périurbain que connaît ce département.

Je me suis trouvée confrontée à la difficulté de ménager un enseignant grâce auquel le lycée s'était engagé dans le projet culturel régional tout en reconsidérant le projet pour lui donner une dimension artistique. En effet, le projet culturel régional ne devait pas se décliner en une réalisation unique qui relève de la technique paysagère qui, même si elle est très architecturale, ne laisse que peu ou pas de place à la sensibilisation esthétique,

artistique et culturelle des élèves. Qui plus est, mon collègue enseignant en Aménagement Paysager et moi nous sommes trouvés également face à une contradiction logistique car nos emplois du temps respectifs sur nos classes partagées ne prévoyaient aucune heure de pluridisciplinarité.

Donc, tout en m'appropriant le projet, il me fallait concilier production artistique et paysage, haie et bocage, aménagement paysager et éducation socio-culturelle.

De par la nature même du projet culturel régional, les filières du lycée agricole de Moulins sont à même toutes d'en être partie prenante : de la 4^{ème} au BTS en passant par les Bac Pro et la filière générale. Parce que le projet a été initialement porté par mon collègue enseignant en Aménagement Paysager, c'est bien évidemment avec la filière paysagère que nous allons recevoir les intervenants : l'architecte, le photographe et l'illustrateur en résidence. Nous avons donc élaboré un programme d'actions sur les classes dites à projet en ESC (*Seconde Pro Nature Jardin Paysage et Forêt et Terminale Bac Pro Travaux Paysagers*) tout en conservant une certaine cohérence de par le thème partagé de la haie et du bocage :

- Afin de familiariser les élèves de Terminale Baccalauréat Travaux Paysagers avec les notions fondamentales de l'architecture, François de la Prononçière, un architecte, intervint le 15 décembre et le 9 janvier 2012 afin de leur donner les clés de lecture pour les aider à transcrire leur propre perception. Puis, sur quelques séances sur le temps de mon collègue, il aida les élèves à réaliser des maquettes de haies de jardins contemporains qui ont été exposées lors de la journée Portes Ouvertes de l'établissement le samedi 24 mars⁶.
- les photographies de Xavier Zimmerman⁷ ont fait l'objet d'un vernissage le 5 janvier 2012 ouvert au grand public comme aux partenaires. L'artiste proposa une intervention-déambulation sur la construction d'un paysage avec les élèves de Seconde Professionnelle Nature-Jardins-Paysages-Forêts le 12 janvier 2012. Les photos⁸ réalisées par les élèves ont été imprimées en grand format sur du carton plume (40 X 60cm) pour être présentées lors de la journée Portes Ouvertes du lycée.

⁶ Annexe n°5 Photographies des Maquettes de Jardins

⁷ Annexe n° 6 Présentation FRAC de Xavier Zimmermann et mail à l'équipe récapitulant la journée d'intervention en classe de seconde pro NJPF

⁸ Annexe n°7 Photographies choisies d'élèves de 2^{nde} Pro NJPF

- Ouvertes à tous, deux conférences⁹ :
 - * la conférence-débat animée par et les frères Janin et l'Agence Fabriques Architecture Paysages spécialisée dans l'implication contemporaine de l'agriculture dans les systèmes urbains le 10 Janvier 2012 à 20h,
 - * la projection du film documentaire « Portraits d'Ares » suivie d'un débat avec un responsable du CAUE le 17 janvier 2012 toujours à 20h.

Parallèlement, Julien Billaudeau, auteur-illustrateur, a été accueilli en résidence au lycée de Moulins et au lycée de Durdac-Larequille pendant 4 semaines respectivement dans l'un et l'autre établissement de janvier à début mars 2012.

Il est temps de faire connaissance avec ce jeune illustrateur en résidence puis de la classe de Terminale Baccalauréat Professionnel Travaux Paysagers avec laquelle nous avons réalisé une production artistique certifiée qui compte donc pour l'examen comme le prévoit le référentiel d'ESC.

III-2 Un illustrateur « jeune » en résidence : Julien Billaudeau

III-2-1 Principes d'une résidence d'artiste en milieu éducatif

« La circulaire DGER/SDPOFE/G2008-2008¹⁰ du 20 mai 2008 relative au développement de l'éducation artistique et culturelle a pour objet de préciser le cadre dans lequel les ministères signataires souhaitent développer la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes menées en liaison avec les établissements d'enseignement.

Une école, un collège ou un lycée peut accueillir des artistes en résidence. Cette modalité particulière est appelée « résidence en établissement scolaire ».

La résidence met en œuvre trois démarches fondamentales de l'éducation artistique et culturelle :

- la rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création, la pratique artistique

⁹ Annexe n°8 Présentation synthétique des conférences

¹⁰ Annexe n°9 La résidence d'artiste : Note de service Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ministères de la Culture et de la Communication diffusée le 9 mars 2010

- la pratique culturelle à travers la mise en relation avec les différents champs du savoir, et la construction d'un jugement esthétique
- Elle incite également à la découverte et à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique

Cette circulaire vise à instaurer une dynamique nouvelle qui prenne en compte les caractéristiques propres de chaque territoire, en termes d'enjeux pédagogiques, artistiques, culturels. Ainsi une résidence est nourrie des rencontres que les équipes artistiques ont avec la population vivant sur ce territoire, notamment les enfants et les jeunes d'âge scolaire.

Démarche de projet

Dans sa dimension éducative et pédagogique, la résidence est le point de convergence de plusieurs projets :

- projet de création d'un artiste ou d'une équipe artistique
- projet éducatif d'une structure culturelle
- volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement, dont les résidences peuvent constituer un axe fort
- projet de développement culturel d'une collectivité territoriale.

Le projet de résidence donne lieu à une concertation entre différents partenaires. Une phase de concertation préalable conditionne la qualité du partenariat.

Parcours culturel des élèves et rayonnement de la résidence

Les partenaires de la résidence sont attentifs à la richesse et à la diversité des parcours culturels proposés aux élèves, ainsi qu'au rayonnement de la résidence sur l'ensemble de la communauté éducative de l'école, du collège ou du lycée. La résidence contribue ainsi à une progression dans les apprentissages pour tous les élèves, en particulier par un accompagnement sensible et concret de l'enseignement de l'histoire des arts. Elle permet des démarches pédagogiques diversifiées qui conjuguent des enseignements artistiques, des dispositifs d'action culturelle et des approches croisées. »

Parce qu'il s'agissait d'une résidence partagée avec le LPA de Durdat-Larequille, le face à face élèves-artiste était d'autant plus réduit. Ainsi, au lieu de 4 semaines, il fallait mener le projet de création sur un temps bien plus limité que, heureusement, Julien Billaudeau n'a pas trop compté !

III-2-2 L'artiste Julien BILLAUDEAU



« Né à Tours en 1983, Julien Billaudeau a obtenu un DMA (diplôme des Métiers d'Art) option illustration à l'École Estienne en 2005 et est diplômé de l'ENSAD depuis le mois de juin 2008. Julien Billaudeau illustre les couvertures des romans « ado » chez Actes Sud Junior et a illustré l'album "Les deux soldats" écrit par Michel Piquemal et publié aux éditions Rue du monde. Cet illustrateur aime la peinture et le collage et est passionné par les beaux livres, les images imprimées, la gravure et la sérigraphie.»
julienbillaudeau.blogspot.com

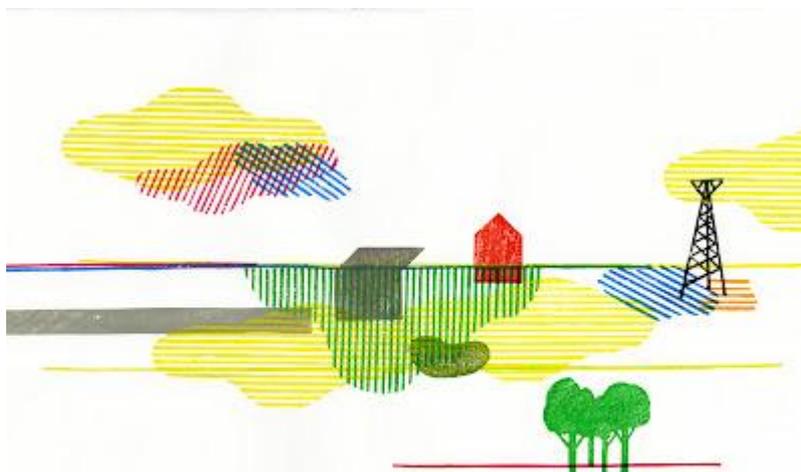


*dessin de Julien Billaudeau réalisé à Moulins
hiver 2011*

Accueillir un artiste en résidence ne consiste pas à lui confier sa classe pour aller faire autre chose. Au contraire, cet accueil suppose disponibilité, curiosité, tolérance et capacité à partager, à travailler en équipe. Nous allons devoir préparer ensemble les séances pédagogiques, chacun à sa place avec son rôle bien défini, lui l'artiste, moi l'enseignante, mais dans l'objectif permanent d'amener les élèves à exprimer une sensibilité esthétique dans un champ artistique bien précis.

A ce travail de préparation des séances pédagogiques s'ajoute l'insertion de l'artiste dans l'établissement. Il dort et il prend ses repas sur place, il navigue dans l'établissement au gré de ses envies et il travaille dans un lieu qui lui est réservé. Ce ne fut d'ailleurs pas une mince affaire que de négocier un espace fixe, sécurisé et qui lui

soit exclusivement approprié. Il a effectivement fallu 3 semaines pour qu'enfin il soit bien installé. Afin de le présenter à la communauté éducative et une fois réglées ces questions logistiques qui nuisent à la sérénité, j'ai proposé une rencontre à l'heure du café au CDR (*Centre de Ressources*). Julien Billaudeau a exposé ses planches originales et ses livres jeunesse en expliquant sa démarche, ses choix et le travail que nous allions mener en Bac Pro ensemble. En même temps, il nous a présenté ce que lui avait déjà inspiré ses allers et venues entre Clermont-Ferrand où il résidait alors et Moulins. Le thème du projet fédérateur l'avait touché et lui avait inspiré une série de paysages réalisés en gravure sur bois dont il exposa une partie au CDR avant de nous quitter. Ainsi ce « Paysage aléatoire » trouvé sur son blog :



« Entre décembre 2011 et mars 2012, j'ai été invité en résidence d'illustrateur à Moulins. J'y ai réalisé une série de paysages aléatoires en gravure sur bois. » *Julien Billaudeau*
A l'issue de cette présentation très conviviale, nous avons peu à peu imaginé l'après-résidence et nous avons pensé à travailler sur une édition qui présenterait à la fois son travail inspiré par la situation et le contexte de cette résidence ainsi que les réalisations des œuvres de la classe. Nous sommes allés alors à la rencontre de partenaires potentiels pour financer cette édition comme par exemple le CDDP et le musée de l'illustration jeunesse (*le mij*). Le mij est un musée formidable créé par le Conseil général qui d'après son site Internet « en octobre 2005, après plusieurs années d'importants travaux de restauration, ouvre au public ce lieu dédié à la conservation et à la valorisation de l'illustration jeunesse. Ce site remarquable renoue ainsi avec une partie de son histoire, celle de l'imprimerie Desrosiers dont la célébrité a même dépassé les frontières de

l'Hexagone, y ont déployé leur savoir-faire de 1836 à 1858, en éditant des ouvrages régionaux somptueusement illustrés» pour ce qui est de la partie accueil en résidence d'un illustrateur.

Quant au CDDP, il entretient des liens de longue date avec le lycée même si celui-ci ne relève pas de l'éducation nationale ; en effet, chaque année, un de mes collègues de français travaille avec le CDDP et le CDR du lycée sur l'édition d'un recueil de poésies et de textes écrits par des élèves de seconde générale.

Finalement, la décision d'une édition à l'échelon régionale sera prise en avril par les responsables du projet culturel régional qui ont pour ce faire obtenu un financement européen (*le FEADER*). Mais avant d'évoquer la valorisation du travail de l'artiste de lui-même et des productions artistiques des élèves comme cela est prévu dans le cadre de la résidence, prenons un peu de temps pour connaître la classe concernée par le projet culturel régional.

III-3 Un projet artistique en Terminale Bac Pro Travaux Paysagers

A mon arrivée en septembre, j'ai pris connaissance de la classe composée de 26 élèves qui ont entre 17 et 19 ans, dont seulement 5 filles. Dans le cadre du module MG1 dont l'objectif général est de mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel, le cycle des apprentissages se clôt en Terminale Baccalauréat Professionnel par une production culturelle et artistique qui est certifiée, donc qui compte pour leur examen.

Nous travaillons donc l'objectif suivant :

2.3- Pratiquer une approche concrète du fait artistique

2.3.1- S'initier à des formes d'expression artistique et à leurs évolutions contemporaines

2.3.2- Analyser une œuvre artistique

2.3.3- Réaliser une production culturelle et artistique

III-3-1 Besoins et motivations des jeunes

En plus des compétences techniques, gestionnaires et prospectives, le métier d'animateur-enseignant requiert des qualités humaines. Il faut apprendre à se connaître, à connaître nos réactions quand elles se produisent, en comprendre les raisons. Mais aussi connaître les autres pour pouvoir comprendre leurs problèmes personnels, les

raisons de leurs comportements et de leurs attitudes à notre égard et à l'égard des autres. C'est pourquoi j'ai utilisé mes ressources acquises en termes de psychologie afin de pouvoir mieux identifier les besoins et les motivations de la classe.

Le jeune présente trois besoins essentiels :

- le besoin d'être aimé
- le besoin d'être protégé
- le besoin d'être valorisé

Si le premier besoin n'est pas satisfait, il en résulte des risques pour son équilibre psychologique qui peuvent atteindre son développement corporel, intellectuel et caractériel.

Si le deuxième besoin n'est pas satisfait, l'adolescent peut connaître des perturbations émotionnelles ou des déviations morales souvent dues aux crises que traverse notre organisation sociale et ses répercussions sur la vie familiale.

Si le troisième besoin n'est pas satisfait, il est menacé par le sentiment d'infériorité et les diverses formes de compensation que ce sentiment peut susciter. Le complexe est la situation qui résulte de l'affrontement confus entre une tendance spontanée et une pression éducative qui la contrarie.

La volonté est une énergie potentielle que possède tout être humain. Souvent elle sommeille parce que nous ignorons qu'elle existe ou que nous ne savons pas l'utiliser. Le désir est un élément moteur de cette énergie. Chaque acte que nous posons est issu d'un désir conscient ou inconscient, même lorsque nous posons un acte qui nous déplaît (*ex. : accepter un travail moins plaisant mais plus rémunérateur*). Prendre conscience de ses désirs est une étape importante dans l'évolution de notre personnalité. Passer des actes inconscients à la conscience de ses actes permettra d'arriver à réfléchir pour décider de ce que l'on fera. Nos désirs conscients engendrent le besoin.

C'est l'état intérieur de tension qui détermine la conduite des individus et leur permet :

- d'éprouver ou d'exprimer certaines aspirations
- pour accomplir des actions
- en fonction d'objectifs conscients ou inconscients
- répondant à diverses formes de besoins ou désirs.

Il faut bien distinguer les motifs qui sont les causes intellectuelles de nos actes, les raisons d'agir que se donne l'intelligence lorsqu'elle délibère avant de choisir une action et les mobiles qui sont des raisons affectives, faisant appel aux instincts et

désignent les causes d'ordre passionnel incitant à certains actes. Les motivations sont le résultat de phénomènes plus complexes ou se mêlent :

- le conscient et l'inconscient
- le psychologique et le physiologique
- l'intellectuel et l'affectif
- l'individuel et le social

Le jeune est donc un ensemble de désirs, d'intentions, d'instincts, aussi bien que de volonté, de valeurs, de décisions.

III-3-2 Notions de groupe

Une classe est un groupe, soit un ensemble de personnes différentes ayant un objectif commun, conscient ou non, imposé ou défini par les intéressés. Sa cohésion dépend de la façon dont il est animé, dont les phénomènes de leadership sont maîtrisés, dont les conflits sont pris en charge. Or, tout groupe secrète des rôles en fonction des besoins des personnes qui le composent. Il élabore des normes, dites ou non dites, régissant les conduites, le langage et le rapport des membres entre eux. Cela provoque une interdépendance plus ou moins forte entraînant un processus d'interactions dans le cadre de communications, organisées ou non, qui génèrent des relations affectives entre les membres. « Un groupe¹¹ vit et se réalise sur un territoire donné, attribué ou conquis (*natif et non natif*), dans le cadre de structures explicites ou non. Pour travailler et agir, le groupe utilise certaines techniques. Ses moyens et surtout ses méthodes dévoilent le sens qu'il donne à son action. La vie du groupe est influencée par le contexte social et culturel dans lequel il est inséré. Le groupe est donc un organisme vivant et évoluant dans le temps (*son histoire*), dans l'espace (*son territoire*) et en profondeur (*lui donne du sens*) ».

III-3-3 Les élèves de Terminale Baccalauréat Professionnel Travaux Paysagers

Donc la classe de TP2, comme on les appelle en interne, c'est un groupe de jeunes en fin de cycle de formation secondaire. 26, c'est un effectif lourd dès lors qu'on travaille sur un projet, mais il est d'autant plus pesant quand le comportement des élèves est tout juste respectueux ! Ici, l'ESC, ils s'en « foutaient carrément » ! Après leur avoir expliqué que nous devons réaliser un projet artistique, j'ai bien senti non seulement

¹¹ Site internet Stididac.lycéefontaine.fr

leur manque d'intérêt mais pire encore, du mépris ! Ni envie, ni idée, mais plutôt la manifestation que j'embêtais et que j'allais simplement les garder et les regarder s'amuser et ne rien faire sinon attendre des cours de matières utiles et donc à leurs yeux plus importantes. Je savais alors par expérience qu'il ne servait à rien de précipiter les choses, de montrer ce que j'espérais à terme, c'est-à-dire, arriver à une espèce de compromis sur un projet commun. Profitant de séances où j'alternais des jeux de communication interpersonnelle et des notions de méthodologie du projet, je voyais peu à peu comment les uns et les autres se situaient dans la classe, comment étaient constitués les sous-groupes et j'entendais bien leur envie de perdre du temps... ou d'en gagner selon le point de vue duquel on se place. Au bout de 3 séances un peu stériles mais durant lesquelles j'ai laissé un jeune se rapprocher de moi jusqu'à l'installer et le désigner comme mon assistant de projet, j'ai pris la décision de choisir pour eux le champ artistique dans lequel j'allais les amener à devenir acteur sinon créateur... En leur demandant de réaliser leur blason personnel¹², je remarquais avec surprise un goût très modéré pour le dessin. C'est plutôt rare dans cette filière, sinon quelques cas très isolés, car pour faire ce métier, ils ont nécessairement besoin de dessiner sinon comment montrer les projets d'aménagement et/ou d'embellissement ? « Voilà longtemps que le paysagiste ne se contente plus de fleurir les carrefours. En véritable architecte des espaces verts, il modèle les villes et les campagnes. Faisant appel à sa créativité sans jamais perdre le sens des réalités, il s'efforce d'améliorer notre cadre de vie. »¹³ En effet, le métier de paysagiste requiert un sens de l'esthétique mais aussi des capacités à croquer des esquisses de l'existant pour proposer des rénovations, des changements, du plus et mieux... J'ai donc pensé que ce qui devait leur faire défaut, c'est d'avoir été initié à l'observation d'un paysage, sa lecture et donc sa compréhension globale. Ils n'ont sans doute jamais vraiment eu l'occasion d'aiguiser leur regard, tout simplement pris le temps de regarder, d'observer... pour mieux « méditer » l'aménagement, le rêver, l'imaginer... C'est ainsi que je leur proposais de sortir sur deux séances de lecture de paysage avec des travaux d'esquisse et de dessins¹⁴.

¹² Annexe n°10 L'exercice du blason

¹³ Site Internet de L'ONISEP

¹⁴ Annexe n°11 Séance de lecture de paysage

III-3-4 L'illustration ?

Accueillir un illustrateur en résidence avec des élèves qui présentent de réelles appréhensions en dessin me semblait être le comble de la situation ! Pas question de mettre mal à l'aise l'illustrateur ni les élèves en situation d'échec, surtout pas. Pour autant, avec seulement 4 semaines de résidence, je décidais de ne pas les amener vers une production d'illustration pure qui selon moi aurait nécessité temps, matériel et espace approprié. En effet, l'un des problèmes majeurs à Moulins, c'est que chaque enseignant, même celui d'ESC (!), passe de classe en classe sans qu'elle soit équipée pour ses activités respectives, en dehors des laboratoires qui sont exceptionnellement équipés (*notre public a la fibre scientifique et non littéraire ni artistique !*). Aucun espace n'était alors jusque-là octroyé aux travaux pratiques de l'éducation socio-culturelle. Il a fallu négocier âprement la mise à disposition temporaire (*puis définitive mais j'y reviendrais ultérieurement*) de salles qui soit équipées au moins d'un point d'eau situées en rez-de-chaussée pour faciliter l'accès vers les extérieurs sans gêner les autres classes par des traversées de couloir et des descentes d'escaliers trop agitées et bruyantes... Malgré la présence du mij qui d'ailleurs n'avait même pas été intégré au projet de résidence de l'illustrateur Julien Billaudeau (!), je ne me « sentais » pas de mettre en œuvre un projet d'illustration.

D'abord parce que ce champ artistique aurait mérité que je l'explore longuement avec le soutien du mij pour m'y sentir à l'aise ; or le projet culturel régional est arrivé très vite, très tôt... D'après la définition du site Wikipédia, « un illustrateur est un artiste chargé de l'illustration d'un ouvrage. Le terme apparaît au XIX^e siècle pour désigner tout artiste contribuant à l'ornementation d'une page imprimée, dans le domaine de la presse ou de l'édition. Les domaines d'application sont larges : la littérature, l'histoire, l'actualité, les sciences, la mode, etc. Les illustrateurs sont souvent cités auprès de l'auteur pour lequel ils travaillent ». Donc, il aurait fallu qu'on trouve à illustrer un imprimé mais au moment de la mise en place du projet culturel, j'ignorais que des élèves de seconde du lycée où j'arrivais écrivaient des textes édités grâce au CDDP et qui auraient pu éventuellement être illustrés par nos élèves de Terminale... Enfin, il aurait également fallu être en mesure de faire coller leurs textes au thème de la haie et du bocage ! Bref, d'autres conditions auraient été nécessaires pour engager une classe sur de l'illustration : jouir d'une expérience d'une ou plusieurs années dans l'établissement, avoir repéré des soutiens sur le territoire, avoir tissé des liens solides avec des partenaires institutionnels, associatifs, avec des acteurs et autres créateurs particuliers,

être plus connue et reconnue, mais aussi avoir une meilleure connaissance de la classe comme si je l'avais préparé au projet au moins l'année d'avant, idéalement en ayant la possibilité d'un travail en amont et en pluridisciplinarité ! Du fait de mon installation toute récente dans ce coin de territoire auvergnat, au bout d'une année sans pratique, je n'étais qu'assez peu assurée (*et rassurée*) et j'avais besoin de me sentir sécurisée, de partir sur une idée déjà expérimentée sinon maîtrisée.

C'est ainsi que m'est revenue à l'esprit une expérience vieille de 10 ans que j'avais mené la première année où j'ai enseigné l'ESC sur le remplacement d'un congé maternité au lycée agricole de Marmilhat à Lempdes. J'avais alors dirigé ma classe de Terminale Baccalauréat Travaux Paysagers vers le champ artistique que je maîtrisais moins mal que d'autres, le land art, cette forme d'art dont j'étais certaine qu'elle allait pouvoir compléter leur formation de paysagiste.

Je m'étais trouvée confrontée à la même nécessité de conduire une classe vers une production à peu près similaire bien que comme c'était encore « la belle époque » du Bac Pro en 4 ans, les champs de production possible étaient beaucoup plus variés (*production appliquée à la communication visuelle, production artistique, production appliquée à la communication audiovisuelle et à l'information à chaque fois rattachée à son utilisation sociale*). Comme actuellement, la production était collective (*classe entière ou groupes diversifiés*) et chaque élève devait également être impliqué dans le travail de conception et de réalisation. Enfin, comme aujourd'hui, il convenait de respecter les exigences de travail de qualité dans les différentes phases de l'élaboration et de la réalisation des projets en ne négligeant pas l'utilisation de l'écrit dans la conceptualisation. Les productions pouvaient être l'occasion de rencontres entre les élèves et les professionnels du champ concerné (*journalistes, rédacteurs, photographes de presse, artistes, comédiens, réalisateurs, musiciens, graphistes, plasticiens, publicitaires...*). A cette époque, les élèves étaient préparés à la conception et la mise en œuvre d'un projet à l'occasion des fameux PUS¹⁵ (*Projets d'Utilité Sociale*) en BEP. Deux ans plus tard, les élèves étaient disons plus rompus à la méthodologie du projet, ce qui depuis la réforme du Bac Pro en 3 ans est à peine abordée sinon par nécessité au moment de leur production artistique. Enfin, comme maintenant, cette réalisation devait intégrer le cadre d'une action d'animation qui peut être interne, mais aussi ouverte au milieu rural, à ses acteurs et à ses spécificités. L'établissement devait également veiller

¹⁵ Annexe n° 12 Les Projets d'Utilité Sociale (PUS)

à mettre à la disposition de cet enseignement des locaux, équipements et matériels adaptés. Les heures pouvaient être regroupées en demi-journées, journées entières, voire en une semaine complète. Un projet de cette envergure suppose effectivement d'être réalisé à temps plein, que les élèves n'aient pas seulement 1h ou 2h à consacrer dans la semaine au milieu des cours et des contrôles. Ainsi, là encore à force de négociation, nous avons pu banaliser une semaine entière exclusivement réservée à cette réalisation artistique. Ce principe de banalisation est désormais acté dans l'établissement comme d'ailleurs le principe d'une salle affectée spécifiquement aux travaux pratiques en éducation socio-culturelle et je suis assez fière d'être parvenue à obtenir ces conditions presque luxueuses pour travailler en ces temps mornes de crise. Personnellement, je ne sais pas faire mon métier sans mettre les élèves en situation de faire. Et d'ailleurs, je conçois essentiellement ma mission comme un révélateur qui permet l'appréhension du fait artistique par le concret. Au beau milieu de ces conditions logistiques et dans ce contexte où les élèves avaient manifesté plus d'hostilité que d'entrain, je décidais de tenter d'explorer le champ artistique du land art comme dix années auparavant.

III-3-5 Le champ artistique retenu : le Land Art

C'est une tendance de l'art contemporain qui utilise le cadre et les matériaux de la nature (*bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.*). Le plus souvent, les œuvres sont à l'extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, certaines ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos.

Les premières œuvres ont été réalisées dans les paysages désertiques de l'Ouest américain à la fin des années 1960. Les plus imposantes, réalisées avec des équipements de construction, portent le nom d'Earthworks (*littéralement terrassements*). Les artistes de land art étouffent littéralement dans les musées et les galeries d'art, ils ont besoin d'en découdre avec les éléments naturels. Ils utilisent les matériaux de la nature et creusent, déplacent, transportent, accumulent, griffent, tracent, plantent... Avec les artistes du Land Art, la nature n'est plus simplement représentée mais les créateurs travaillent en elle, sur elle, avec elle, pour elle. Le land art est presque animé d'un souci naturaliste, voire protecteur de l'environnement. Leur œuvre n'est plus une valeur marchande vouée à une élite mais une véritable expérience liée au monde réel. Elles sont souvent gigantesques, comme la *Spiral Jetty* de Robert Smithson (1970) qui était une longue jetée de 457 m de long et de cinq mètres de large environ au bord du Grand Lac Salé.



« Spiral Jetty » de Robert Smithson photographiée en avril 2005

Parfois, ils introduisent aussi des produits manufacturés tels Christo et Jeanne Claude avec leurs parasols bleus.



"The Umbrellas", Christo and Jeanne-Claude, Japan - USA, 1984-91" Photo: Wolfgang Volz ©1991 Christo

De par l'aspect éphémère de l'œuvre et aussi parce que les artistes travaillent souvent dans des lieux éloignés, c'est la photo qui reste, pour montrer, illustrer, remémorer et financer ces projets. Des croquis, reportages et vidéos sont présentés au public et permettent à l'artiste de vivre et de réaliser d'autres œuvres. Ainsi cette aventure renouvelle-t-elle la longue tradition du paysage.



Dans les années 1970, certaines œuvres réintègrent les musées et expositions, d'abord par l'image puis par des installations dans les espaces intérieurs, comme cette *Ligne d'ardoises* de Richard Long au Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux (CAPC).

Si les *Earthworks* sont des altérations durables du paysage, la plupart des œuvres du Land Art relèvent plutôt de l'art éphémère, vouées à plus ou moins longue échéance à la disparition sous l'effet des éléments naturels. Pour moi, l'émotion parvient là à son paroxysme lorsqu'on est témoin de la vie et de la disparition de l'œuvre. Ce n'est pas seulement parce que le land art intervient sur le paysage que je le choisis en filière professionnelle Travaux Paysagers, mais c'est aussi par sa proximité avec le monde de l'adolescence qui cherche à comprendre la vie et la mort, la folie...

III-4 De la pellicule aux croquis, de l'inspiration à la conception

III-4-1 Une référence incontournable : Andy GOLDSWORTHY

J'ai donc choisi de proposer une production artistique de type land art. J'ai donc invité les élèves à l'Amphithéâtre où je leur ai projeté Rivers and Tides d'Andy GOLDSWORTHY¹⁶, source d'inspiration inépuisable tant je sais la faculté de ce documentaire à captiver l'attention de l'auditoire. Bien sûr, c'est en VO et donc pas simple à comprendre car regarder tout en lisant la traduction est complexe pour nos élèves de lycée agricole. Nous le savons car, chaque année, nous les conduisons voir des films en VO via le dispositif Lycéens au Cinéma et à cette occasion, nous devons faire face à la critique récurrente au sujet des versions originales jusqu'à ce que, 5 à 10 ans plus tard, quand nous les recroisons, ils finissent par reconnaître que c'était « super

¹⁶ Annexe n°13 Andy Goldsworthy in Wikipedia

bien » ! Bref, dans ce film, Andy Goldsworthy parle de son expérience mais en même temps, il la partage en direct, presque en temps réel. Ils ont considéré cet artiste comme fou tant il a de la patience à faire et refaire ce que la nature lui détruit ! En même temps, ils ont surtout apprécié ses valeurs travail jusqu'au-boutiste, sa résistance et sa ténacité face au temps qu'il fait et à celui qui passe. C'est comme si les images les avaient hypnotisés. Nous venions de pénétrer un champ artistique nouveau qui allait nous guider pour aboutir à la réalisation d'une production artistique. Malgré la résidence non pas d'un artiste land art mais d'un illustrateur, nous allions travailler sur des réalisations de type land art. ...



"Gold Rowan Leaves"



"Bambou"

Andy Goldsworthy

Et cette idée a trouvé un écho favorable car nous avons eu la chance de rencontrer un illustrateur ouvert et qui s'est immédiatement associé à ce projet tant il me rejoignait dans l'idée qu'il valait mieux partir de ce à quoi les jeunes étaient sensibles plutôt que de tenter 4 semaines durant de lever des freins.

III-4-2 Rencontre entre un artiste et un groupe d'élèves

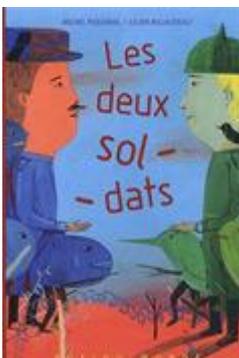
La première entrevue entre les élèves et Julien Billaudeau s'est faite dans la classe autour de la présentation d'œuvres originales, de livres pour enfants qu'il a illustrés et finalement, ils se sont tous retrouvés presque assis en rond, à l'entourer, alors qu'il leur lisait « Les deux soldats », un ouvrage qui traite de la différence à travers l'histoire de deux belligérants devant se battre sans raison personnelle sinon qu'ils ne sont pas du même pays. L'œuvre les a touchés, je les ai vus s'émouvoir, sourire et apprécier cette présentation qu'ils ont reçue comme un vrai cadeau qu'il n'aurait pas mérité. J'ai

compris que s'ils dédaignaient l'ESC, c'était parce que jusque-là, c'était l'ESC qui avait dû les négliger. Maintenant, on se regardait mutuellement avec respect et peu à peu, les freins ont lâché !



Rencontre en classe

Un des livres illustrés par Julien Billaudeau



LES DEUX SOLDATS

Auteur : Michel Piquemal

Illustrateur : Julien Billaudeau

Rue du Monde - Octobre 2008

Album à partir de 6 ans

Ce livre fait partie de la sélection de Ricochet

III-4-3 Haie et bocage en termes de cadres et de lignes

Concevoir des œuvres inspirées du land art passe par un travail préalable de croquis et de dessins... Les élèves allaient donc être mis à l'épreuve avec un professionnel, en pleine nature.

Julien Billaudeau (ci-dessus au milieu du groupe qui pointe son doigt vers une haie) a pris les élèves de TP2 en $\frac{1}{2}$ groupe dans l'environnement proche du lycée, près des haies bocagères, pour leur faire faire des dessins in situ de ce qu'ils voyaient avec des contraintes chaque fois différentes.



Sur des carrés de canson prédécoupés, il les a fait travailler au fusain à partir d'une série de contraintes : dessiner de la main gauche, dessiner d'un trait continu sans lever le fusain de la feuille, dessiner en négatif. Les élèves se déplaçaient avec des caches en papier et choisir un point de vue qu'ils devaient représenter.

Dessins d'élèves réalisés en pleine nature en négatif à gauche, à main levée à droite



Finalement, Julien et moi avons repéré quelques talents en dessin, d'autres en photos, d'autres en bricolage...ce qui nous a rendus plus confiant et serein quant à l'exécution finale !

A l'issue de ces deux séances en extérieur, nous avons réfléchi à des concepts relatifs au thème du projet culturel, en particulier sur la déclinaison choisie dans le Bourbonnais autour de la haie et du bocage et ainsi nous avons esquissé des idées de réalisation land art dans l'environnement du lycée. Nous avons « médité » sur les notions de temps et d'éphémère car comme le dit Yves Millet dans *Des motifs & des liens. L'éphémère dans l'œuvre d'Andy Goldsworthy* in Figures de l'Art n°12 : L'art de l'éphémère¹⁷ : « Comment montrer ce qui ne peut être représenté ? Quelles relations l'art et l'éphémère peuvent-ils dès lors entretenir ? L'œuvre du sculpteur Andy Goldsworthy, nous paraît exemplaire en cela qu'elle ouvre à une compréhension de la matière fluide du temps non en la figurant mais en la rendant sensible. Rendre sensible ce qui ne demeure pas se fait chez lui par un usage répété de motifs privilégiés où l'art est engagé dans une dimension performative ». Il nous a fallu traiter longuement du paradoxe entre cette notion de « matière fluide du temps » dont nous prévoyions de conserver la trace via la photographie. Nous devions figer presque pour l'éternité ce travail éphémère ne serait-ce qu'au regard des partenaires du projet et de son évaluation.

Nous avons également beaucoup travaillé sur des notions apparemment plus simples mais que nous avons eu le bonheur d'approfondir de manière concrète et sensible : les lignes, les volumes et les perspectives. Comme j'avais annoncé mon intention d'investiguer le land art auprès des collègues documentalistes, ceux-ci avaient passé commande de nombreux ouvrages que nous avons pu découvrir avec la classe. Nous avons regardé beaucoup de documents, comparé les œuvres, élargi nos connaissances, aiguisé nos regards. Peu à peu, un climat bien plus favorable s'était installé dans la classe et j'y allais maintenant avec plus de plaisir que de peur au ventre ! Peu à peu, les groupes se sont constitués autour d'affinités qui finalement ont été le moteur de leur inspiration respective : j'avais 7 groupes de 2 à 5 élèves qui gardaient jalousement leurs idées et leurs croquis. C'est vrai qu'ils avaient maintenant largement réfléchi à leur production grâce à ce travail régulier de recherche et d'illustrations de mots-clefs et de définitions sur le thème de la haie et du bocage, que je complétais avec des diaporamas

¹⁷ In Revue d'études esthétiques d'avril 2009

brefs mais répétés d'œuvres et d'images de paysages, de limites, de lignes... Il nous manquait maintenant l'approche encore plus sensible, le contact direct avec l'œuvre.

III-5 Une semaine consacrée à la production artistique

Nous avons décidé de banaliser la semaine du 5 au 9 mars 2012. Il m'a fallu intégrer la perte de 4 heures dans l'emploi du temps de la semaine, la direction m'ayant demandé de les laisser le mercredi matin pour cause d'examen reporté. Pour démarrer cette semaine normalement créative, j'ai programmé une sortie au Centre International d'Art et du Paysage (CIAP) à Vassivière dans le Limousin afin que les élèves entrent de plein pied dans l'œuvre artistique et bénéficient d'un contact charnel avec l'œuvre d'art en pleine nature !



« Contrairement à un musée, le Centre d'art ouvert depuis 1991 n'a pas de collection permanente. Il investit dans le risque en invitant des artistes à concevoir des projets spécialement pour l'île, le territoire, le bâtiment. C'est un rapport à la création plus excitant, où l'expérimentation est essentielle. Sur l'île de Vassivière, cette volonté créatrice prend encore plus d'ampleur, elle devient d'une certaine façon le territoire de l'art. La force principale de l'île de Vassivière est le lieu par lui-même : une île de près de 70 hectares entièrement consacrée à l'art et la création contemporaine, dotée d'un bâtiment exceptionnel, unique en France, le Centre international d'art et du paysage. L'île de Vassivière, île artificielle autant que symbolique s'offre comme une plateforme idéale de rencontres et d'échanges, un lieu où l'on peut envisager et découvrir de nouvelles pratiques. (...) Au sein de cette île totalement dédiée à l'art et au développement de l'idée de paysage, le Centre d'art suscite et déploie depuis vingt ans

un regroupement fort d'architectures rêvées et réalisées, que ce soit avec le bâtiment d'Aldo Rossi, la sculpture environnementale de Yona Friedman ou le pavillon éphémère de Kengo Kuma mais aussi avec la création des modules gonflables de Hans Walter Müller et les recherches de Gilles Clément et Philippe Rahm qui ont produit respectivement une charte paysagère et une charte architecturale pour le territoire de Vassivière. Aujourd'hui, le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière se dote d'une nouvelle composition architecturale en ouvrant dans le Château, qui lui fait face, ses résidences d'artistes conçues par les architectes Berger & Berger et BuildingBuilding. »¹⁸



Grâce au tarif dérisoire des visites et des ateliers, nous avons pu offrir aux élèves une visite guidée des Bois de Sculptures suivie après le pique-nique traditionnel d'un atelier que le CIAP avait préparé sur le thème de la ligne. Les élèves ont tout de suite été mis

¹⁸ Site Internet www.ciapiledevassiviere.com

dans le bain de la réalisation en un temps record et ont immédiatement trouvé en eux l'élan de la créativité.



Par exemple cette « rivière » de pommes de pin qui marque une rupture de textures du terrain.

Le lendemain, les élèves étaient plus que jamais motivés et malgré l'hiver finissant, ils avaient à leur tour envie d'en découdre avec les éléments naturels, de tester grandeur nature les œuvres qu'ils avaient conçues sur papier et qu'il fallait avant tout peaufiner. Pour rappeler à leur bon souvenir qu'il s'agissait tout de même d'une épreuve certifiée, je redonnais les consignes déjà largement abordées en classe durant les mois qui précédaient. Ainsi, la création d'un carnet de bord collectif qui servirait de mémoire de leur travail et qu'il fallait me présenter lors de leur oral. J'affichais dans la pièce qui nous avait été prêtée au rez-de-chaussée de l'établissement la grille d'évaluation, le cours de méthodologie de projet, les photos prises lors de la visite du CIAP de lundi et celles de mes diaporamas lorsqu'il s'agissait d'étudier le champ artistique et de le situer dans la frise chronologique des œuvres d'art.

Julien Billaudeau et moi passions de table en table, donc de groupe en groupe afin de faire le point sur les objectifs, les modalités, la logistique, les matériaux, le planning, etc... C'est un moment tendu mais passionnant que d'être au cœur de quelque chose en devenir.

Peu à peu, le groupe classe s'éparpillait dans l'environnement de l'établissement à la quête de matériaux, passait de l'élaboration conceptuelle en salle à la réalisation in situ, grandeur nature, autour du lycée. Au fil des jours, les œuvres prenaient forme et même parfois du sens. Certains groupes ont vu s'effondrer leur réalisation, ont mis 2 jours pour trouver des solutions techniques, résoudre des problèmes... pour finalement être prêt à temps, c'est-à-dire pour le vernissage de leurs œuvres le vendredi 9 mars à 11h30, à l'issue de cette semaine banalisée.

Land Art

Travaux Paysagers

Design : La polysémie du cadre

Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole

VERNISSAGE

Nous avons le plaisir de vous convier à découvrir :

vendredi 09 mars 2012, à 11h30,

les œuvres produites par les classes de terminale Bac professionnel, dans le cadre des projets artistiques menés en éducation socioculturelle.

Le Directeur
P. Botheron

EPLFPA DU BOURBONNAIS
Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
LE GTPA Moulins-Lapalisse
Site MOULINS-NEUVY BP 1721 03017 MOULINS CEDEX
Tél : 0 4 70 46 92 80 Fax : 0 4 70 46 92 82
Mél : epl.bourbonnais@educagri.fr

Lycées Agricoles du Bourbonnais

Comme vous pouvez le remarquer sur ce carton d'invitation largement adressé à nos partenaires et aux médias locaux, nous avons décidé avec ma collègue stagiaire d'ESC de réaliser durant cette même semaine nos projets respectifs en classe de Terminale Bac Pro. Morgane Debrus qui enseignait en filière Production Animale travaillait dans la salle tout à côté de la nôtre à la réalisation d'installations et de maquettes sur le thème polysémique du cadre et avait investigué avec eux le champ du design. Cette idée de travailler ensemble a créé une dynamique dans l'établissement et chacun tentait d'aller et venir afin de voir ce que l'autre faisait, émettait des commentaires, des avis, tous

finalement parlaient d'art ! Nous avons au moins atteint l'objectif premier qui est de décomplexer le jeune devant la notion d'esthétique !

D'autant que depuis janvier, les élèves avaient pu assister et/ou participer à toute une série d'interventions, d'animations, de visites, de rencontres qui ont également contribué à cette dynamique et à leur élan dans la réalisation effective. Leur crainte était de ne jamais arriver au bout de leurs idées, de ne jamais aboutir. Nous leur avons montré qu'à force de contraintes, de cadrage, de rigueur et de travail, l'œuvre arrivait jusqu'à son terme et ainsi, ils prenaient confiance, voire ils étaient fiers d'eux... et ils pouvaient l'être !

III-6 Bilan et évaluation

Une fois réalisées les œuvres éphémères et après les avoir fixées pour l'éternité, il fallait songer à l'évaluation des élèves puis au bilan du projet.

III-6-1 Evaluation des élèves en CCF

En Terminale, il s'agit du « CCF n°3 qui est défini au regard de la capacité C1.3 du module MG1 qui s'appuie sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans l'objectif 2. « Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles et artistiques pour s'exprimer ». Il est affecté du coefficient 1/3 et vise 2 objectifs :

- d'une part, l'évaluation des compétences liées à la conception et la réalisation de productions artistiques réalisées collectivement : maîtrise des langages et des outils, créativité et originalité, achèvement de la réalisation au regard de sa complexité, valorisation dans le contexte local. Cette évaluation représente au plus 50% des points.
- d'autre part, l'évaluation individuelle des connaissances acquises dans le domaine artistique support de la réalisation : analyse d'œuvre, éléments d'histoire des arts...

Cette évaluation est individuelle orale (*durée de 15 minutes au maximum*) ou écrite (*durée d'une heure maximum*), elle peut s'appuyer sur des documents fournis par l'enseignant et représente au moins 50% des points. L'enseignant d'éducation

socioculturelle est responsable de l'évaluation ; celle-ci se fait à l'aide d'une grille critériée »¹⁹.

Pour définir l'évaluation, je prends appui sur cette définition de Piaget pour qui l'éducation artistique « doit être avant tout, l'éducation de cette spontanéité esthétique et de cette capacité de création dont le jeune enfant manifeste déjà la présence; et elle ne peut, moins encore que toute autre forme d'éducation, se contenter de la transmission et de l'acceptation passive d'une vérité ou d'un idéal tout élaborés : la beauté comme la vérité ne vaut que recréée par le sujet qui la conquiert. »

GRILLE D'EVALUATION DE GROUPE /Réalisation 50% de la note finale

Capacités	Critères	Barème et Note
- Comprendre la commande et justifier de la pertinence de la conception	Pertinence de l'œuvre proposée	/2
- Communiquer un projet et valoriser une réalisation : présenter, annoncer, promouvoir	Originalité, pertinence, qualité de synthèse, qualité de la prestation orale et du dossier écrit pour la commission de validation	/4
- Mettre en œuvre le projet : qualité du travail engagé à la réalisation, faire preuve de motivations, de participation de tous les membres du groupe à toutes les phases	Qualité de la réalisation	/4
Appréciations générales :		/10

GRILLE D'EVALUATION INDIVIDUELLE /Dossier écrit 50% de la note finale

Capacités	Critères	Barème et Note
Analyser de façon critique la démarche du projet : décrire et analyser les difficultés rencontrées au niveau de l'organisation, de la vie de groupe, faire la preuve de prises d'initiative,	Pertinence, argumentation, justesse	/2
Être capable de justifier des choix artistiques et faire la preuve de s'être approprié les références artistiques relatives à la réalisation proposée pour donner du sens à l'œuvre finale	Pertinence des références et cohérence de l'œuvre	/5
Présenter un bon dossier sur le fond et dans la forme, être capable d'envisager les prolongements sur le territoire ainsi qu'au niveau de ses perspectives professionnelles personnelles	Qualité et du dossier écrit, impression d'ensemble	/3
Appréciations générales :		/10

¹⁹ Site Internet esc@les Référentiel Bac Pro

Pour cette année, et contrairement à ce que préconisent les textes, j'ai choisi de faire passer un oral collectif par groupe de productions. En effet, le travail d'accompagnement des réalisations de groupe s'est fait avec l'artiste et je ne me sentais ni l'envie, ni la capacité d'évaluer individuellement les élèves. Julien Billaudeau m'a fait passer une appréciation écrite de l'implication sur le terrain de chaque groupe ainsi que l'effet produit par chacune des réalisations au regard des objectifs poursuivis. L'évaluation en Bac pro n'est pas une note attribuée à la réalisation en tant que tel car je sais trop la limite de critères soit disant objectifs dans un domaine où règne la plus grande subjectivité. Le Contrôle en Cours de Formation se déroule à plusieurs niveaux. Il s'agit donc plutôt d'évaluer si l'élève a développé sa créativité et son imagination. C'est pourquoi, j'ai tenté de définir les compétences attendues, les changements d'attitude souhaités au travers du regard construit autant dans la contemplation esthétique que dans la pratique artistique, à travers des actes qui engagent socialement et au niveau des acquisitions dans le champ artistique exploré. En effet si « les attentes de la séquence ont été énoncées préalablement en terme de comportements éventuellement observables, indices possibles d'une compétence intégrant des acquisitions cognitives, opératoires et posturales, le bilan s'en trouvera grandement facilité » Bernard-André Gaillot, *Arts Plastiques, éléments d'une didactique critique*.

Ainsi, j'ai pu vérifier que les jeunes avaient finalement non seulement accepté de vivre en contact avec le champ artistique exploré, mais qu'ils l'avaient progressivement investi en construisant des attitudes positives et créatrices lors de la réalisation. Avoir démarré cette semaine artistique par la visite guidée et l'atelier de création a été non seulement une très agréable entrée en matière mais aussi une vraie rencontre-test avec les œuvres et les artistes, les matériaux de la nature, les éléments trouvés sur place pour réaliser un travail simplement sur la notion de la ligne. Cette sortie partagée a créé du lien et de la connivence qui a rendu les élèves disponibles et plus à l'écoute de ce qui relève du champ culturel. Les avoir mis en situation a permis de désacraliser l'art car l'art n'est pas un effort de pure création. Une œuvre n'est pas tout entière originale. En même temps qu'il leur a fallu mobiliser des connaissances, il leur a été permis de recourir à des techniques. Mes objectifs pédagogiques étaient de l'ordre de l'assentiment, c'est-à-dire que les élèves acceptent de suivre une ligne de conduite, des consignes, qu'ils marquent de la volonté à répondre aux sollicitations dans la discussion, le jeu, les pratiques, mais aussi qu'ils finissent par adhérer, par aimer

découvrir de nouvelles pratiques culturelles. J'accorde une valeur importante à l'activité pour améliorer leurs compétences et pour qu'ils entrevoient l'éventualité de les investir dans leurs travaux professionnels, qu'ils parviennent à manifester des préférences pour des œuvres, des artistes, des points de vue et qu'ils s'engagent personnellement en argumentant. L'évaluation permet de juger dans quelle mesure des objectifs éducatifs ont été atteints par les élèves. Ce jugement de formation s'établit en fonction de critères relatifs à l'objectif. On évalue toujours en vue d'une décision à prendre, ici attribuer une note de CCF à mes élèves. **La moyenne des notes a été élevée de 14,92 avec des notes allant de 18,5 à 13.**



in « Sally à l'école » Charles M. Schulz Bande dessinée (poche). Paru en mai 2009

III-6-2 Les productions par groupe

Nature Morte : Émilie POTS et Florian PAUTONNIER



Projet clair et lisible. La réalisation est soignée, travail efficace, bon investissement. Une réflexion en amont pertinente, un groupe pourtant réduit en nombre qui a su remettre en question son concept de départ pour aboutir à une réalisation précise et cohérente. Très bien.

L'œuvre présente des restes de végétaux et de bois calcinés alignés entre deux arbres noircis par le feu sur lesquels gisent des squelettes d'animaux, plus particulièrement des crânes. En contrebas, un point d'interrogation présenté en aplat tel une stèle tombale réalisée à base de cendres et de terre pose la question fondamentale des pratiques agricoles au regard de l'entretien et des plantations de haies pour la survie des espèces floristiques et faunistiques et de la protection de la biodiversité. Elle questionne le métier d'agriculteur au regard de pratiques dites ancestrales comme celle dite de l'écobuage relativement à l'environnement et à la protection des espèces.

Le Château d'Ombre : Raphaël CHILARSKI, Maxime GOUVERNEUR, Sébastien LANDRIERE et Gaëtan SANCHEZ



Concept simple mais pertinent sur la question du paysage. La réalisation de grande ampleur a contribué à l'efficacité du message, à l'impact de l'installation et à sa force expressive. Bon investissement de la part de certains membres du groupe pendant la réalisation. Mais dossier incomplet, peu soigné qui donne un goût d'inachevé et comportant beaucoup de fautes syntaxiques, de grammaire et d'orthographe.

La réalisation est aboutie, riche de pistes d'interprétation pour le public. Quelle haie pourrait occulter de tels monstres de laideur architecturale dans nos paysages ruraux tels les châteaux d'eau pourtant indispensables à notre quotidien ? Pour souligner leur place envahissante, les élèves ont choisi d'exagérer le trait en grossissant l'ombre du château d'eau que l'on aperçoit à l'arrière-plan de la photographie. La question est en suspens et aurait peut-être mérité plus de réflexion...

Le Bocage Vertical : Franck DANIEL, Pierrick DIFFER, Quentin FERRAND, Fabien MARTIN et Nicolas MORETTE



Un concept de départ qui aurait pu être précisé davantage. Bonne réalisation au vu de la difficulté. La proposition finale est efficace, mais le manque de cohésion au sein du groupe et une implication inégale et superficielle ont freiné la réalisation.

L'idée consiste à représenter le bocage sous forme d'aplats colorés comme sur une toile peinte et offre au regard une très belle composition plastique. Quel dommage que le groupe pourtant le plus nombreux ait dispersé son énergie alors que le projet aurait justement nécessité plus de réflexion et de minutie quant à sa faisabilité. Les tâches n'ont pas été réparties équitablement. Le dossier est très superficiel un peu comme l'investissement au travail. Pour autant, l'idée permettait une très belle réalisation malheureusement fragile !!!!

Saut de Mouton : Marie ARNAULT, Damien FAYET, Paul-Anthony FAUGERE et Justine MONGELLAZ



Une intention de départ qui manque de cohérence et de pertinence. La thématique de la haie en tant qu'enclos est abordée en superficialité. Cette réalisation peu convaincante est pourtant le fruit d'un profond travail de réflexion et de recherches sur l'usage de la haie au regard de l'élevage ovin. Le groupe n'a pas su aller au-delà du simple effet que produirait l'absence de haies permettant au mouton d'être libre de fuguer alors qu'il s'agissait initialement de représenter une idée moins fonctionnelle et plus abstraite, celle de l'harmonie entre le bocage et l'élevage ovin. Bonne réalisation du projet et bonne efficacité visuelle. Beau contraste entre la haie et la légèreté du fil de laine. Le travail de groupe a été relativement bien mené jusqu'au carnet de bord qui est soigné.

Où l'œuvre d'art est imaginaire mais elle ne le montre pas, où elle montre le réel et ce réel est fantasque...

Le Bocage Vu du Ciel : Kévin ANTONIN, Loïc ASCOET et Christophe BOURBON



Le projet aurait nécessité un peu plus d'énergie et de temps pour une réalisation plus aboutie. Le dossier de groupe est très insuffisant. Mais le projet est ambitieux et fait preuve d'un travail rigoureux.

Cette vue du ciel manque d'un peu de volume et surtout d'un élément naturel indispensable : l'eau ! Pour réaliser cette production, le groupe a pris de la hauteur en grim pant sur une énorme butte de terre dont il s'est servi pour re-cr éer le paysage bocager qui entoure le lycée. Ainsi, ils nous font apprécier les textures et les couleurs des terres agricoles structurées par des forêts, des chemins et des routes et bien sûr des haies.

L'Inaccessible : Romy BONY, Elise BUSSIERE, Jonathan CHEVALIER et Thibault COURTIOL



Concept intéressant au départ, mais insuffisamment précisé, et qui n'est plus lisible dans la réalisation finale. Un manque de pertinence, et quelques contre-sens lors de l'utilisation de certains matériaux. Bon investissement et bonne implication de chacun des membres du groupe. Un soin contrasté dans la réalisation. Le dossier est très bien fait et le groupe a bien travaillé son CCF. La note globale n'en sera qu'améliorée.

C'est le seul groupe à avoir traité du thème d'un point de vue abstrait en termes de réflexion mais qui n'a pas su s'en tenir au concept pur dans l'exécution. La notion d'inaccessible n'a pas été suffisamment questionnée en amont, il aurait fallu triturer, mettre en tension cette idée avec la forme de la cloche au regard des bocages bourbonnais et de l'architecture patrimoniale rurale : que représente la cloche, où la trouve-t-on, en quelle circonstance cette forme est-elle représentée, etc... De fait, l'œuvre manque d'efficacité parce que trop éloignée du concept abstrait. A force de s'en être éloigné, on s'approche d'un réel qui finalement est incomplet : où est la nature sauvage, celle idéalisée ? Et donc où est l'élément vital indispensable : l'eau ?

Le Minotaure : François BRUET, Damien BARDOT, François POISSONNET et Erwan SERRE



Certaines réflexions pertinentes en amont, mais l'idée du labyrinthe s'est peu à peu perdue dans la réalisation finale. Un manque de visibilité et de lisibilité de la réalisation. L'investissement a été irrégulier. Le dossier est aussi léger que l'investissement au travail, quel gâchis !

Le groupe a travaillé sur l'idée du labyrinthe inventé par Dédale pour enfermer le Minotaure. Ce labyrinthe personnifié montre les évolutions dans le temps de la haie dans le paysage. De gauche à droite, on remarque d'abord une haie touffue qui peu à peu se dénude faute d'entretien ou à cause de l'usage de polluants. La haie disparaît au profit de parcelles de plus en plus imposantes entourées de barbelés qui défigurent nos paysages ! L'idée initiale du labyrinthe aurait mérité d'être rapprochée du paysage du Bourbonnais. Elle a été survolée et de fait le groupe s'est contenté d'un traitement scolaire du concept sans que la réalisation soit réellement convaincante. C'est à l'image du groupe qui à force de distance a fait la preuve qu'il ne s'est pas approprié le land-art mais qu'il a simplement joué le jeu !

III-6-3 Bilan de la résidence

Catherine Héritier nous a donné rendez-vous pour une évaluation partagée de la résidence de Julien Billaudeau. Nous avons évoqué les questions de son accueil en termes logistiques et matériels avec la Directrice Adjointe dont c'était la responsabilité, puis avec moi, nous avons évalué sa participation à l'action pédagogique et à sa place dans l'établissement et enfin Julien a présenté sa production propre réalisée pendant le temps de cette résidence.

Pour ce qui est de l'aspect purement matériel, il faut bien reconnaître que le délai entre son arrivée et son installation presque définitive dans l'établissement n'a pas été porteur de cohésion. L'attente a particulièrement nuit à l'insertion de l'artiste illustrateur au sein de la communauté éducative, en particulier sur le temps hors scolaire : d'abord, il lui a fallu dépenser beaucoup d'énergie à solliciter régulièrement qui de droit pour obtenir gain de cause. J'en ai perdu aussi beaucoup car je ne me voyais pas le laisser seul se débattre avec l'administration. Ensuite, nous avons ressenti cette langueur administrative comme la marque sans doute inconsciente et je l'espère involontaire d'absence de reconnaissance institutionnelle de notre travail. C'est comme si tout ce qui relève de l'art, du culturel n'avait pas d'importance, qu'il est de fait relégué à l'arrière-plan contrairement à ce que je m'étais imaginé d'une résidence d'artiste. On aurait dit que les membres de la direction découvraient qu'un artiste c'est « vivant », et que comme n'importe quel agriculteur ou paysagiste ou tout autre « technicien », il a des besoins ! Cette absence de prise en compte d'un lieu institué pour l'artiste dans l'établissement a freiné la reconnaissance par les élèves de sa présence et n'a pas permis d'organiser pour et avec les élèves des animations de sensibilisation au dessin, à l'illustration. C'est un gâchis que je regrette en termes de temps que nous aurions pu consacrer à des actions régulières au foyer des élèves, au self, au CDR mais aussi sur l'environnement très proche du lycée, par exemple sur le bourg.

C'est d'autant plus regrettable que le temps nous était compté du fait que cette résidence ait été partagée. Sur ce point, nous avons tous conclu que cette solution ne serait désormais plus jamais proposée tant elle a paru inopportune autant pour l'artiste qui a souffert des nombreux va et vient que pour les élèves qui ont pâti de cette absence en particulier les mercredis après-midi.

Du point de vue pédagogique, le bilan est éminemment positif tant du point de vue de l'artiste que de la Direction. Nous avons cependant acté la nécessité d'affecter à l'ESC une salle en rez-de-chaussée, avec un point d'eau, dans laquelle nous pourrions laisser

séance après séance les travaux en cours au lieu de devoir les entasser au fond d'une salle et se voir reprocher ou par les collègues et surtout par les personnels d'entretien un certain capharnaüm. Reproche d'ailleurs tout à fait acceptables car le rangement, le classement, le stockage, la gestion du matériel fait partie des questions éducatives, y compris pour ce qui relève de l'art.

Enfin, Julien nous a conduit dans son atelier afin de présenter à Catherine Héritier son travail en cours largement inspiré des paysages bocagers de l'Allier qu'il a souvent traversés pour finalement les décortiquer et les représenter.

CONCLUSION

Dans l'élaboration et la mise en place du projet culturel régional sur le lycée agricole de Moulins, l'un de mes regrets, c'est d'avoir été contrainte de partager la résidence d'artiste avec le lycée de Durdat-Larequille. Cette double affectation n'a pas permis d'élargir l'éventail des actions et donc des publics ni de valoriser sa présence sur l'environnement local de l'établissement. Il n'y a pas eu non plus d'échanges entre les deux établissements, pas même sur la toile, car les deux résidences, bien qu'organisées sur le même thème, la haie et le bocage, n'ont pas été conjointement construites.

C'est donc depuis à la source du projet culturel que provient la plupart des sources d'insatisfaction sinon de dysfonctionnement. La direction d'un établissement a beau solliciter ses équipes pour intégrer dans son projet d'établissement un projet culturel de cette envergure, ce projet ne sera pas valorisé à sa juste mesure si les équipes se connaissent à peine, si elles ne se sont pas suffisamment coordonnées et ainsi ne parviennent pas à une véritable cohésion sur leur territoire ! La vocation fédératrice Auvergne a été mal accueillie alors que le projet en lui-même *était* tout à fait intéressant même si les échanges entre les lycées agricoles de Durdat-Larequille et Moulins n'ont pas été complètement opérationnels.

A l'issue de cette expérience, je regrette de ne pas en avoir été la coordinatrice tant du point de vue de l'organisation des actions sur le territoire qu'au niveau de la valorisation et de la communication. Mais cela ne dépendait pas de ma décision. J'ai donc travaillé comme agent de la médiation, parfois comme simple exécutrice d'animations clés en main, mais pas en tant que responsable. Pour autant, j'ai largement contribué aux communications dans la presse²⁰ qui valorisent l'établissement.

C'est dire que pour la réussite d'un projet culturel régional mené conjointement sur un territoire de proximité, il conviendrait :

- que les acteurs du projet partagent initialement des valeurs, des relations et des connaissances pour pouvoir profiter au mieux du dispositif de la résidence mais aussi créer des opportunités d'ouvrir les établissements au public et aux partenaires que l'on pourrait alors fédérer
- qu'un coordinateur de terrain garant d'une concertation efficace soit identifié

²⁰ Annexe n° 14 Articles de presse

Un établissement en milieu rural, bien entouré malgré tout d'institutions culturelles majeures, devrait disposer de temps en amont avant de mettre en œuvre un projet de cette importance. Mais surtout, il lui faudrait un responsable chargé de la communication interne et externe pour valoriser le projet et pour coordonner les besoins matériels et logistiques avec l'intendance afin que l'artistique se révèle en toute sérénité. Finalement, c'est encore une décision à prendre en amont que de confier cette responsabilité soit à un professionnel externe, soit à un enseignant qu'il faudrait alors soulager ailleurs mais cela représente un coût. En effet, pour ce qui me concerne, en même temps que la conduite d'une simple partie du projet, j'avais tout de même 7 classes et donc 7 progressions pédagogiques à construire, seule ou en pluridisciplinarité, 27 conseils de classe, au moins 200 élèves à connaître et reconnaître... bref j'étais un peu débordée !

A l'heure où nous travaillons sur le projet culturel régional de l'année scolaire 2012-2013, le projet culturel régional 2011-2012 n'est pas totalement achevé. Grâce à un financement du FEADER de 12 500€, le réseau a décidé de le valoriser par une édition. Avec la contrainte imposée de présenter non seulement le volet pédagogique mais aussi l'axe territorial dans son ensemble avec les conférences des frères Janin et du CAUE, l'exposition Xavier Zimmermann et son intervention dans les établissements ainsi que le travail personnel des artistes.

Julien Billaudeau a proposé l'idée d'un format de livre à double entrée (*une couverture pour le volet pédagogique et une couverture pour le volet artistes*) avec une couverture gaufrée type « Babyland ».

- en recto, les œuvres réalisées par les élèves seront présentées par rubriques : des déclinaisons pédagogiques par établissements présents : thèmes des usages et pratiques à Yssingaux, du petit patrimoine rural à Rochefort-Montagne et de la haie bocagère à Moulins
- le verso sera réservé aux travaux des deux artistes en résidence

Une collègue propose d'insérer au centre une carte de l'Auvergne avec les points qui situent les établissements et des illustrations iconographiques miniatures des réalisations. Catherine Héritier et Christiane Crespy d'Yssingaux émettent l'idée d'un

ouvrage interactif qui sollicite des retours de ceux qui le possèdent, propose des jeux. Personnellement, j'envisage d'organiser les chapitres du livre sur les perceptions des élèves, leurs regards, leurs points de vue plutôt que sur le thème général du projet et ainsi offrir un produit artistique. Il s'agit de trouver 3 entrées relativement abstraites qui réuniraient les travaux d'élèves et les conférences et autres manifestations.

Les entrées retenues sont :

- lignes et cadres
- traces et temps
- éléments et matières

Les établissements (*Direction et CDI-CDR*) doivent fournir le mailing de leurs partenaires respectifs afin que l'ouvrage leur soit adressé : offices du tourisme, CRDP et CDDP, Parcs et Réserves Naturels, Pays d'Art et Histoire, Gîtes, Campings, Chambres d'Hôtes et Hôtels, Partenaires culturels, institutionnels, associations... Ils doivent également solliciter les partenaires avec lesquels ils ont travaillé afin de demander à chacun qu'il rédige et fournisse des textes sur les 3 thèmes retenus relativement à l'action menée dans l'établissement (*par exemple : la Mission haie à Moulins sur le thème de la ligne*).

Ce projet s'accompagne d'une bonne nouvelle puisque 500€ seront versés aux établissements qui ont participé. Ainsi même si les projets représentent un certain coût « énergétique » sur le terrain, ils valorisent les établissements mais aussi leur rapportent un peu d'argent dont j'espère qu'il sera affecté à la chaire Education Socio-Culturelle.

C'est en septembre que nous nous retrouverons pour mettre en commun nos travaux et décider quel graphiste réalisera l'ouvrage en même temps que nous travaillons sur le projet de cette nouvelle année scolaire qui commence. Le thème reste presque inchangé sinon que nous avons remplacé « Architecture » par « Territoire » ouvrant selon moi le champ des possibles à des actions en relation avec des partenaires du territoire d'implantation de chaque établissement. Ainsi « Patrimoine, Nature, Paysage et Territoire » sera décliné à Moulins autour d'Ubu Roi d'Alfred Jarry qui sera représenté par la Compagnie des Déménageurs Associés, l'une des compagnies en résidence à Yzeure, une commune proche avec laquelle je travaille régulièrement. Grâce à une

collaboration que j'ai menée sur un an seulement avec cette scène qui vient d'obtenir le label du Conseil régional, nous devrions signer une convention de jumelage et ainsi développer notre offre d'actions de découverte de spectacles vivants dans des conditions très favorables de transport, de tarifs, de rencontres, de visites et d'échanges.

Ainsi cette expérience de résidence d'artiste dans un établissement scolaire, m'a apporté beaucoup.

J'ai amélioré mes compétences pédagogiques en termes de :

- construction de progressions où alternent les cours et les Travaux Dirigés en extérieur et en intérieur correspondant bien aux capacités, aux attentes et aux besoins de nos élèves de lycée agricole
- capacité à être dans le « faire dehors » et à mettre en pratique
- conduite de groupes en pluridisciplinarité avec un artiste
- travail en équipe avec des collègues de toutes disciplines

J'ai également profité de ce projet culturel pour m'insérer au mieux sur le territoire et en profiter pour rencontrer des acteurs locaux.

J'ai aussi développé des capacités d'initiative pour concevoir des projets dans le champ culturel en milieu éducatif, initiative enrichie par les apports théoriques acquis dans le cadre du Master « Action Culturelle en milieu Educatif et Collectivités Locales.

C'est pourquoi, outre la mise en œuvre du projet culturel régional durant cette nouvelle année, je propose d'adapter et de recréer Matin Brun de Pavloff sous forme de théâtre d'objets en classe de 4^{ème}, avec le Petit Théâtre Dakôté, autre compagnie en résidence à Yzeure Espace. Cette résidence a créé une dynamique qui me place dans une position favorable en termes de conduite de projets culturels avec des partenaires locaux.

En attendant la sortie de notre ouvrage-mémoire, voici livrés à votre réflexion quelques textes griffonnés à cette intention. C'est avec ces quelques « lignes encadrées » que je conclus cette expérience artistique en milieu éducatif, finalement bien aboutie !

Lignes et Cadres

le cadre qui entoure, encercle, enrobe, emballe, enrubanne, emberlificote...

bref qui remplit des fonctions de protection, de limite, de guide

cadre et encadrement

s'encadrer ou tenter de se supporter

le cadre de la photo en forme de rectangle qui borde le paysage

la ligne, élément souvent immatériel et impalpable, parfois imaginaire...

parmi les plus connues, la ligne d'horizon, au loin là-bas, dont on sait

simplement qu'elle est la limite du regard, au-delà de laquelle tout

s'invente, s' imagine, se crée...

la ligne qui conduit vers une inconnue dont on dit qu'il s'agit d'un projet à

venir, d'un futur souhaité.

les lignes de couleur qu'on franchit ou qu'on respecte sans lesquelles la

société serait un vrai capharnaüm

la ligne qu'on se fixe, la ligne de vie qui dessine sa trajectoire, bref la ligne

qui marque presque irrémédiablement une limite et donc une rupture comme

C'est donc à partir de la ligne et du cadre que les élèves ont élaboré leurs

réalisations sur le thème de la haie dans le paysage bocager de l'Allier. Celle

invisible qui ne parvient pas à occulter, celle qui marque l'évolution des

pratiques agricoles, celle qui dans une portion de paysage mise en cadre

délimite des espaces cultivés, naturels, habités, aquatiques, des aplats de

couleur variés....

BIBLIOGRAPHIE

Cours de Madame Claude GRIMMER en Master « Action Culturelle en Milieu Educatif et Collectivités Locales » sur la généalogie du système éducatif français et le poids des traditions, 2011

« Animation de groupes » de Charles MACCIO, éditions Chronique Sociale, collection Synthèse, 1988

« L'animation des groupes de culture et de loisirs », éditions ESF, collection Formation permanente en Sciences Humaines dirigée par Roger Mucchielli, 1994

Video River and Tides Andy GOLDSWORTHY

Site internet Stididac.lycéefontaine.fr

Revue d'études esthétiques d'avril 2009

Site Internet de L'ONISEP

Les Deux Soldats de Michel PIQUEMAL illustré par Julien BILLAUDEAU, Rue du Monde, Octobre 2008

Site Internet www.ciapiledevassiviere.com

Site Internet esc@les Référentiel Bac Pro

« Sally à l'école » Charles M. Schulz Bande dessinée (poche). Paru en mai 2009

ANNEXES

- Page 9** **Annexe n°1 Carte recto-verso du site du lycée agricole d'après Google**
- Page 12** **Annexe n°2 « Les contributions à la notion de projet en pédagogie » site Internet www.reunion.iufm.fr**
- Page 13** **Annexe n°3 La Convention Alimentation-Agri-Culture**
- Page 15** **Annexe n°4 Le Projet d'Animation et de Développement Culturel (PADC)**
- Page 25** **Annexe n°5 Photographies des Maquettes de Jardins**
- Page 25** **Annexe n°6 Présentation FRAC de Xavier Zimmermann et mail à l'équipe récapitulant la journée d'intervention en classe de seconde pro NJPF**
- Page 25** **Annexe n°7 Photographies choisies d'élèves de 2nde Pro NJPF**
- Page 26** **Annexe n°8 Présentation synthétique des conférences**
- Page 26** **Annexe n°9 La résidence d'artiste : Note de service Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ministères de la Culture et de la Communication diffusée le 9 mars 2010**
- Page 33** **Annexe n°10 L'exercice du blason**
- Page 33** **Annexe n°11 Séance de lecture de paysage**
- Page 35** **Annexe n°12 Les Projets d'Utilité Sociale**
- Page 38** **Annexe n°13 Andy Goldsworthy in Wikipedia**
- Page 60** **Annexe n°14 Articles de presse**